

Notice de montage et d'utilisation

GEDA®
MAXI 120 S
MAXI 150 S
MINI 60 S

Monte-charges

Pour le transport des charges





Déclaration de conformité EU



Le fabricant

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG

Mertinger Str. 60

DE-86663 Asbach-Bäumenheim

déclare par la présente la conformité de la machine

Désignation : **Monte-charges de chantier pour le transport d'éléments d'échafaudage**

(treuil utilisé sur chantier de manière temporaire par des personnes autorisées)

Modèle : **GEDA® MINI 60 S**

N° fabr. 15000

GEDA® MAXI 120 S

N° fabr. 11102

GEDA® MAXI 120 S (110 V/50 Hz)

N° fabr. 14277

GEDA® MAXI 150 S

N° fabr. 10969

Année de fabrication : cf. plaque signalétique de la machine

avec toutes les dispositions pertinentes des directives mentionnées dans la suite, et ce, au moment de la mise en circulation.

Directives :

2006/42/CE Directive relative aux machines
2014/35/EU Directive Basse tension
2014/30/EU Directive CEM
2000/14/CE Directive relative aux émissions sonores

Procédure d'évaluation de la conformité utilisée :

Annexe VIII
Annexe IV
Annexe II
Annexe V

Normes (harmonisées) ayant été appliquées :

EN ISO 12100:2010 EN 60204-1/32

Niveau de puissance sonore mesuré (L_{WA}) 75 dB (A)

Niveau de puissance sonore garanti (L_{WA}) 78 dB (A)

En cas de modifications de la machine citée plus haut sans l'accord du fabricant, la présente déclaration de conformité EU perd sa validité.

La personne en charge de la documentation technique est le signataire.

Asbach-Bäumenheim 02.03.2015

Johann Sailer
(gérant)

Sommaire :

Chapitre	Page
1 Généralités	7
1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation	7
1.2 Abréviations	9
1.3 Indications relatives à la machine	9
1.4 Nom et adresse du fabricant	10
1.5 Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle	10
1.6 Remarques destinées à l'exploitant	11
1.7 Utilisation conforme	12
1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage	13
1.7.2 Personnel de service	13
1.7.3 Utilisation non conforme	13
2 Informations générales en matière de sécurité	14
2.1 Risques résiduels	14
2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service	15
2.3 Consignes de sécurité pour le transport	16
2.4 Consignes de sécurité pour le fonctionnement	17
2.5 Consignes de sécurité pour la maintenance, la révision et l'élimination des pannes	18
2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique	20
3 Description technique	21
3.1 Description du fonctionnement	21
3.2 Équipement de la machine	23
3.2.1 GEDA MINI 60 S	23
3.2.2 GEDA MAXI 120 S / 150 S	24
3.2.3 Commande au sol (commande manuelle)	25
3.3 Accessoires	26
3.3.1 Adaptateur	26
3.3.2 Fixation pour bras pivotant pour MINI 60 S	26
3.3.3 Fixation pour bras pivotant / Bras pivotant universel pour MAXI 120 S / 150 S	27
3.3.4 Cadenas à étrier	28
3.3.5 Châssis de transport	28
3.3.6 Protection contre la chute « ECO S » / « Simple »	30
3.3.7 Petit distributeur de courant de chantier	31
3.4 Systèmes de préhension de la charge	32
3.4.1 Crochet de charge	32
3.4.2 Elingue	32
3.4.3 Fixation de crochet	33
3.4.4 Sangle de levage	33
3.4.5 Suspension de seau pour 4 seaux	33
3.4.6 Fixation de seaux pour 2 seaux	34
3.4.7 Fixation de seaux pour 4 seaux	34
3.4.8 Benne de 65 litres	34
3.4.9 Silo à mortier 65 litres	35
3.4.10 Corbeille à pierres avec palette	35
3.4.11 Corbeille de levage avec palette bois	36
3.4.12 Pince de plaques *	36
3.4.13 Suspension pour brouette *	37
3.5 Caractéristiques techniques	38
3.5.1 Conditions d'exploitation et environnementales	38
3.5.2 Caractéristiques du MINI 60 S	39
3.5.3 Caractéristiques du MAXI 120 S	40
3.5.1 Caractéristiques des MAXI 120 S / 110 V et MAXI / 120 V	41
3.5.2 Caractéristiques du MAXI 150 S	42
3.5.3 Câble d'acier	43
3.5.4 Emissions sonores	43
3.5.5 Bras pivotant	44
3.5.6 Bras pivotant 300 kg [660 lb] et moufle à crochet 300 kg [660 lb]	45

Chapitre	Page
4 Transport	46
4.1 Contrôle à la réception du monte-charges pour échafaudages	46
4.2 Transport de la machine	46
4.2.1 Transport par des personnes	46
4.2.2 Transport au moyen d'un dispositif de levage	47
4.2.1 Transport avec le châssis de transport	47
5 Montage	48
5.1 Sécurité lors du montage	48
5.2 Schéma de montage	49
5.3 Montage du monte-charges pour échafaudages	50
5.3.1 Montage du treuil	50
5.3.2 Montage des bras pivotants	51
5.3.2.1 Bras pivotant pour MINI 60 S	51
5.3.2.2 Utilisation avec fixation pour bras pivotant	52
5.3.2.3 Bras pivotant universel pour GEDA MAXI 120 S / 150 S	53
5.3.2.4 Bras pivotant 300 kg [660 lb] pour GEDA MAXI 150 S	54
5.3.3 Raccordement électrique du treuil	56
5.3.4 Montage du câble d'acier	57
5.4 Sécurité des points de chargement et de déchargement	58
5.5 Contrôle après le montage et avant chaque mise en service	60
6 Fonctionnement	61
6.1 Sécurité pendant le service	61
6.1.1 Contrôles avant le début des travaux	62
6.2 Utilisation du monte-charges pour échafaudages	63
6.3 Mise en sécurité en situation d'urgence	64
6.4 Interruption de travail – Fin de travail	64
7 Démontage	64
8 Entretien – Contrôle – Nettoyage	65
8.1 Contrôles	65
8.1.1 Documentation des résultats	66
8.1.2 Contrôles avant la mise en service initiale	66
8.1.3 Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service	66
8.1.4 Contrôles récurrents	66
8.1.5 Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes	67
8.2 Plan d'entretien	68
8.3 Contrôles d'usure et de fonctionnement	69
8.3.1 Moteur / Frein moteur	69
8.3.2 Engrenages	71
8.3.3 Contrôle / Remplacement du câble d'acier	72
8.3.4 Guide d'équilibrage avec crochet de charge	74
8.3.5 Bobines de câble	75
8.3.6 Contrôle des éléments porteurs et moyens de fixation	76
8.3.7 Systèmes de préhension de la charge	76
9 Défauts - Diagnostic - Réparation	77
9.1 Tableau des défaillances	78
9.2 Dépannage	79
9.2.1 Le moteur ne tourne pas à plein régime	79
9.2.2 Fusible de commande	79
9.2.3 Détecteur de câble mou activé	80
9.2.4 Le câble d'acier ne s'enroule que d'un côté	81
9.3 Réparation	82
10 Élimination de la machine	83
11 Présentation des plaques indicatrices	83
12 Documentation des contrôles	84

1 Généralités

1.1 *Indications relatives à la notice d'utilisation*

Cette notice d'utilisation est une aide importante pour le **fonctionnement correct et sans danger** de la machine.

La notice d'utilisation comprend des remarques importantes pour un fonctionnement **sûr, correct et économique** de la machine. Son respect aide à prévenir les dangers et augmente la fiabilité et la durée de vie de la machine.

La notice d'utilisation doit **toujours être disponible sur la machine** et doit être lue et appliquée par toute personne chargée des interventions avec/sur la machine, par ex. :

- la commande, l'élimination des défauts dans le déroulement du travail, l'évacuation des consommables et moyens d'exploitation,
- le montage, la révision (maintenance, entretien, réparation) et/ou le transport.

Les présentes instructions comprennent une série d'illustrations et de symboles devant en faciliter la navigation et la compréhension. Leurs significations sont expliquées dans la suite.

Type de texte	Signification
Gras	Mise en évidence de mots / passages particulièrement importants
• Énumération 1	Indique des énumérations
- Énumération 2 (parenthèses)	Indique des énumérations Numéros de position
➤ Instructions de manipulation	Instructions de manipulation destinées au personnel. Apparaissent toujours dans l'ordre chronologique

Illustrations

Les illustrations utilisées se rapportent à un type de machines défini. Pour d'autres types de machines, celles-ci peuvent ne posséder qu'un caractère schématique. Les fonctions de base et l'utilisation n'en sont pas affectées.

Les **éléments structuraux** utilisés dans la notice d'utilisation ont l'apparence et la signification suivante :



Icône relative à la sécurité au travail

Cette icône symbolise tous les avertissements de sécurité et attire l'attention sur les risques de blessures corporelles et les dangers de mort pour les personnes. Respecter ces avertissements et faire preuve de prudence !

Niveau de danger		Conséquences	Probabilité
	DANGER	Mort / Blessures graves	Imminent
	ATTENTION	Blessures graves	Eventuellement
	PRUDENCE	Blessures légères	Eventuellement
	PRUDENCE	Dommages matériels	Eventuellement



Attention

figure en regard des informations sur la conduite à tenir et les interdictions pour la prévention de dégâts, afin d'éviter tout endommagement de l'appareil.



Remarque

figure en regard de tous les points informant sur l'utilisation rationnelle de la machine et sur les procédures de travail correctes.

1.2 Abréviations

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées dans la notice d'utilisation.

max.	maximum	Nm	Newtonmètre
min.	minimum	km/H	kilomètres par heure
min.	minutes	mph	miles par heure
etc.	et cetera	incl.	inclus
évt.	éventuellement	si néc.	si nécessaire
p.ex.	par exemple	c.-à-d.	c'est-à-dire
ml	millilitre	conc.	concernant
mm	millimètre	HR	humidité relative
°C	degré Celsius	env.	environ
°F	degré Fahrenheit	Ø	diamètre
ft.	feet (pied)	®	marque de commerce
ft/m	pieds par minute	©	Copyright
m/min.	mètres par minute	TM	Trademark (appellation commerciale)
in	pouce	%	pour cent
etc.	et cetera	‰	pour mille
lb.	pound (livre)	dB (A)	niveau de pression acoustique
lbf.-ft	livres par pied	LWA	niveau de puissance acoustique
kg	kilogramme	>	supérieur(e) à / plus grand(e) que
l	litre	<	inférieur(e) à / plus petit(e) que
Gal.	gallons	±	plus ou moins
Kip.	kilolive		

1.3 Indications relatives à la machine

Modèle de machine	GEDA® MINI 60 S GEDA® MAXI 120 S GEDA® MAXI 150 S
Année de fabrication :	Cf. plaque signalétique
Numéro de fabrication :	15000 _____ 11102 _____ 14277 _____ 10969 _____
Version de la documentation :	03/2015

1.4 **Nom et adresse du fabricant**

GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG
 Mertinger Strasse 60
 86663 Asbach-Bäumenheim
 Tél. +49 906 9809-0
 Fax +49 906 9809-50
 E-mail : info@geda.de
 Web : www.geda.de

Représentations du fabricant

Filiale de Bergkamen	Filiale de Gera
GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Nord-ouest Marie-Curie-Straße 11 59192 Bergkamen-Rünthe Tél. +49 (0)2389 9874-32 Fax +49 (0)2389 9874-33	GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Est Ernst-M.-Jahr Straße 5 07552 Gera Tél. +49 (0)365 55280-0 Fax +49 (0)365 55280-29
Filiale aux USA	Filiale en Russie
GEDA USA, LLC 1151 Butler Road USA 77573 League City, Texas Tél. +1 (713) 621 7272 Fax +1 (713) 621 7279 Web : www.gedausa.com	GEDA RUS, LLC Yaroslavskoe shosse 42 129337 Moscou Fédération de Russie Tél. +7 (495) 663 24 48 Fax +7 (495) 663 24 49 Web : www.geda-ru.com
Filiale en Turquie	
GEDA MAJOR IS VE INSAAT MAKINALARI SAN. TIC. LTD . STI. Semsettin Günaltay Cad. No:224 A Blok K:2 D:5 Tüccarbasi/Erenköy TR-34734 Istanbul/Türkiye Tél. +90 (216) 478 2108 Fax +90 (216) 467 3564 Web : www.geda.com.tr	

1.5 **Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle**

Tous les documents sont protégés dans le sens de la loi sur les droits d'auteur. La transmission et la reproduction, même partielles, des documents, ainsi que l'utilisation et la communication de leur contenu sont interdites sans autorisation écrite et explicite.

Toute infraction est punissable et entraîne le versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour l'application des droits de propriétés industrielles par la **société GEDA**.

1.6 Remarques destinées à l'exploitant

La notice d'utilisation est un composant important de la machine.
L'exploitant doit s'assurer que le personnel de service **a pris connaissance** de ces directives.

L'exploitant doit compléter la notice d'utilisation par des **instructions de service** concernant les **dispositions nationales de prévention des accidents** et la **protection de l'environnement** y compris des informations au sujet de l'obligation de surveillance de déclaration pour le respect des particularités de l'entreprise, par ex. du point de vue de l'organisation du travail, des déroulements et du personnel engagé.

Outre les réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, pour la **prévention des accidents et pour la protection du travail**, les règles reconnues de la techniques pour le travail en toute sécurité et correct doivent être observés.

L'exploitant doit obliger le personnel de service au port de **l'équipement de protection personnelle** si les dispositions locales le prévoient.

Équipement de premiers secours (trousse de secours etc.) doivent être conservés à proximité !

Il est interdit à l'exploitant / au personnel de service de la machine de procéder à des **modifications ou à des transformations** sur la machine qui peuvent nuire à la sécurité sans l'autorisation du fabricant ! Cela est valable également pour le montage et le réglage des dispositifs de sécurité de même que pour le soudage des pièces portantes.

Les **pièces de rechange et d'usure** utilisées doivent satisfaire aux exigences techniques définies par la **société GEDA**. Cela est garanti sur les **pièces de rechange originales**.

Charger uniquement du **personnel qualifié et/ou formés** pour les activités décrites dans ce manuel.

L'exploitant définit les compétences du personnel pour l'utilisation / le montage / la maintenance.

L'exploitant est tenu de former toutes les personnes chargées de l'utilisation au maniement correct de la machine avant la première utilisation, et ce, conformément aux secteurs d'activité et de responsabilité. Cette formation doit comprendre des exercices pratiques.

Ces **formations** doivent être documentées et **régulièrement répétées**. Respecter l'âge minimum légal admis !

1.7 Utilisation conforme

Les monte-charges **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S/150 S** sont des installations temporaires,

- convenant uniquement pour le montage pour échafaudages, mais aussi pour le transport de matériaux pendant les travaux de construction.
- ne peut être utilisé que lorsque la vitesse du vent s'élève au maximum à 72 km/h (20 m/sec., ≈ vents de force 7-8 Beaufort).
- En cas de vitesses du vent plus élevées, la charge doit être stationnée au sol et le treuil doit être mis hors service.

Les indications du chapitre 3.5 « Caractéristiques techniques » doivent être suivies et respectées.

Une autre utilisation ou une utilisation dépassant cette description (p.ex. le transport de personnes) sera considérée comme non conforme.

L'opérateur/exploitant est le seul responsable des dommages qui en résulteraient sur la machine. Cela est valable également pour les modifications effectuées de son propre-chef sur la machine.

L'utilisation conforme sous-entend :

- le respect des conditions de montage, d'utilisation et d'entretien fixées par le fabricant (notice de montage et d'utilisation),
- la prise en considération des comportements erronés prévisibles d'autres personnes.
- le respect des prescriptions nationales.



Les GEDA MINI 60 S et GEDA MAXI 120 S / 150 S conviennent pour des utilisations temporaires sur chantier. L'accord écrit du fabricant est requis pour tout autre lieu d'utilisation ou pour toute utilisation à d'autres fins.

1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage

La machine devra être montée, commandée et entretenue uniquement par des personnes autorisées qui, par leur formation ou leurs connaissances et leur expérience pratique, donnent la garantie d'une manipulation correcte et qui ont été averti des risques lors de la manipulation des monte-charges pour échafaudages. Ce personnel doit avoir été chargé par le chef d'entreprise du montage, du démontage et de l'entretien.

1.7.2 Personnel de service

La machine sera commandée uniquement par le personnel qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte.

Ce personnel

- doit être chargé de l'utilisation par le chef d'entreprise,
- doit avoir reçu les instructions correspondantes, en particulier sur les risques,
- doit connaître la notice de montage et d'utilisation,
- doit respecter la réglementation nationale.

1.7.3 Utilisation non conforme

- Les **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S / 150 S** n'ont pas été conçus pour être utilisés de manière permanente.
- Il est interdit aux personnes sans instructions sur la machine, qui ne sont pas familiarisées avec la notice d'utilisation ou les enfants d'utiliser les **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S / 150 S**.

Conséquences d'une utilisation non conforme de l'appareil

- Risques de blessures corporelles et dangers de mort pour l'utilisateur ou les tiers.
- Endommagement de la machine et autres dommages matériels.

2 Informations générales en matière de sécurité

La machine a été conçue et construite selon l'état de la technique et des règles reconnues de la technique de sécurité.

Cependant, lors de son utilisation des risques peuvent survenir pour le personnel ou des tiers de même que des dégâts sur la machine et d'autres biens immatériels, par ex. quand la machine :

- est commandée par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisée de manière non conforme,
- est mal montée, commandée et entretenue,

Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde !

Conséquences du non-respect des consignes de sécurité

La violation des consignes de sécurité peut provoquer des risques pour les personnes, pour l'environnement et la machine. La violation de ces consignes peut entraîner la perte de tous les droits à réparation du dommage.

2.1 Risques résiduels

Même en cas de respect de toutes les dispositions de sécurité il existe encore certains risques résiduels lors de la manipulation de la machine.

Toute personne travaillant sur ou avec la machine doit connaître ces risques et suivre les instructions pour prévenir les accidents ou dommages que ces risques peuvent engendrer.



Prudence

- Danger en cas d'ancrage inapproprié du cadre vertical de l'échafaudage.
- Ne pas retirer les autocollants de sécurité, remplacer les mises en garde de sécurité devenues illisibles.
- Risque dû à la chute de charges qui n'ont pas été sécurisées correctement.
- Risque lié à l'endommagement du système de préhension de la charge.
- Risque pendant les travaux sur l'installation électrique.
- Risque de blessure par défaut de la commande.
- Blessures par manque de coordination des travaux.
- Risque dû à la vitesse du vent (> 72 km/h).

2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service

La notice d'utilisation doit toujours être accessible sur le **lieu d'utilisation de la machine**.

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en parfait état technique, **conformément à sa destination, en respectant les règles de sécurité, en ayant conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation. Les pannes pouvant réduire la sécurité doivent être éliminées immédiatement !

Par ailleurs, la machine ne peut être commandée que si tous les dispositifs de sécurité sont **présents et opérationnels** !

Contrôler au moins **une fois par jour** la présence de dommages et les défauts sur la machine ! Annoncer les modifications survenues (y compris les modifications du comportement) au responsable / à la personne compétente sans délai. Si nécessaire, mettre la machine immédiatement à l'arrêt et la sécuriser ! Les **compétences** pour les différentes activités dans le cadre du service, de la maintenance et de la réparation de la machine doivent être définies clairement et être respectées. C'est la seule manière d'éviter les mauvaises actions notamment en cas de situations dangereuses.

Respecter les réglementations de **prévention des accidents** de même que les autres règles générales reconnues de la technique de sécurité et de la médecine du travail.

	ATTENTION				
	Risque de blessures Le personnel de service s'oblige à porter l' équipement de protection personnel si les dispositions locales le prévoient.				
					

Pour toutes les interventions concernant le fonctionnement, la transformation et le réglage de la machine et de ses dispositifs de sécurité, respecter les **procédures de mise en marche et de mise à l'arrêt de même que l'arrêt d'urgence** conformément à la notice d'utilisation.

2.3 *Consignes de sécurité pour le transport*

Signaler immédiatement les **dommages de transport** et/ou les **pièces manquantes** au fournisseur.

Porter pendant le transport un **casque de protection, des chaussures de sécurité et des gants de protection !**

Ne jamais passer sous une charge suspendue !

Utiliser pour le transport vers l'emplacement de mise en place uniquement **des engins de levage appropriés, normalisés et homologués** (chariot élévateur, grue) et des moyens d'élingage (corde ronde, sangles, élingues, chaînes).

Toujours tenir compte lors du choix de l'engin de levage et des moyens d'élingage de leur **capacité maximale !**

Les dimensions et les poids figurent dans le chapitre Caractéristiques techniques (3.5).

Charger et transporter prudemment **le matériel démonté, emballé et arrimé**

Veiller à ce que la machine soit transportée **sans à-coup, ni choc**.

Observer les **illustrations sur l'emballage**.

Accrocher uniquement aux **points prévus**.

Toujours caler les charges à transporter de manière à éviter le **renversement et la chute !**

2.4 *Consignes de sécurité pour le fonctionnement*

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en **parfait état technique**, en respectant les règles de sécurité, en ayant **conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation.

En cas d'**interruption du travail**, **déconnecter** la machine au niveau de la **prise secteur** et la sécuriser afin d'empêcher son rebranchement. Sécuriser dans tous les cas la machine **contre les utilisations non autorisées** (couper le courant) !

La machine peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton-poussoir d'**ARRÊT D'URGENCE** lorsqu'une **situation dangereuse pour le personnel opérateur** et pour la machine se présente.

A des vitesses du vent > 72 km/h, arrêter la machine et l'amener au niveau inférieur. (vents de force 7 à 8 : les vents violents brisent les branches des arbres et empêchent nettement de marcher correctement !)

Personne ne doit se tenir sous les charges en suspension. Veiller à ce que la zone de danger soit rendue inaccessible et marquée sur place. Sur les lieux de chargement, à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes.

2.5 **Consignes de sécurité pour la maintenance, la révision et l'élimination des pannes**

Le **personnel de service** doit être **informé** avant le début des interventions de révision et spéciales de leur exécution.

Respecter les **délais** obligatoires ou indiqués dans la notice d'utilisation pour les **contrôles/inspections** périodiques.

La **zone de maintenance** doit être **sécurisée** dans un vaste périmètre si nécessaire !

Avant de commencer les interventions d'entretien, la machine doit

- être déchargée,
- être débranchée du secteur.

Toutes les **interventions de maintenance et de révision** sont permises seulement quand la **prise du secteur est débranchée**. Les interventions manuelles avec une machine en marche peuvent causer des accidents graves et sont donc interdites. Si la **mise en marche de la machine** est indispensable pendant de telles interventions, cela doit alors avoir lieu en respectant les **mesures de sécurité spéciales**.



Vous trouverez d'autres consignes de maintenance / délais de maintenance / révision au chapitre « Entretien ».

Si la machine a été complètement mise hors circuit pour cette intervention, elle doit être bloquée contre la remise en marche intempestive :

- Actionner le bouton d'**arrêt d'urgence**,
- **Apposer un panneau d'avertissement** sur la prise du secteur.

Remédier immédiatement aux défauts pouvant entraver la sécurité.

Pour effectuer les **interventions d'entretien et de maintenance**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter une sécurité anti-chute ! Maintenir toutes les poignées et mains courantes, ainsi que l'échafaudage propres.

La machine, et ici notamment les raccords et vissages, doivent être **nettoyés** au début de la maintenance/réparation de l'huile, des matières consommables, de la saleté et des produits de nettoyage. Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage agressifs. En cas d'interventions de maintenance et de révision, les **jonctions pas vis-sage desserrées** doivent toujours être **resserrées** avec le **couple de serrage** nécessaire !

Il est interdit de modifier, de retirer, de contourner ou de ponter les dispositifs de protection.

S'il s'avère nécessaire de **démonter les dispositifs de protection** lors de la maintenance et des réparations, il faut absolument les remonter juste après avoir terminé la maintenance et les réparations et les **contrôler** !

Il est interdit de modifier la machine, d'y rapporter des équipements ou de la transformer. Cette consigne s'applique aussi au montage et au réglage de dispositifs de sécurité, par exemple les fins de course.

Remplacer sans délai les plaques de consigne et d'avertissement et les autocollants de sécurité endommagés ou manquants.

Assurer l'évacuation sûre et écologique des consommables et des pièces de rechange (cf. également chapitre 10).



Les mesures de sécurité citées ci-dessus sont valables pour les activités dans le cadre de l'élimination des pannes.

2.6 *Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique*

En cas de **défaillances de l'installation électrique** de la machine, celle-ci doit immédiatement être débranchée !

Les interventions sur les équipements électriques de la machine doivent être réalisées uniquement par des **électriciens** conformément aux règles de la technique électrique ! Seuls les électriciens ont accès au circuit électrique de la machine et peuvent exécuter les interventions nécessaires. Les **capots / coffrets de commande doivent toujours être verrouillés** dès qu'ils ne sont pas sous surveillance.

Ne jamais travailler sur des pièces sous tension ! Les pièces de la machine sur lesquelles des interventions d'inspection, d'entretien et de réparation sont effectuées doivent être **mises hors tension**. Les moyens d'exploitation avec lesquels il a été activé doivent être bloqués contre la remise en marche intempestive et involontaire (retirer les fusibles, bloquer le coupe-batterie etc.) Il convient de contrôler d'abord l'absence de tension sur les composants électriques activés puis ils doivent être mis à la terre et court-circuités et les composants avoisinants actifs doivent être isolés.

S'il s'avère indispensable d'effectuer des **interventions sur les composants sous tension** (seulement en cas de situations exceptionnelles), une **personne supplémentaire** doit être présente pour actionner le bouton **d'ARRÊT D'URGENCE** ou débrancher la prise du secteur en cas d'urgence. Utiliser uniquement des outils isolés !

En cas de réparations, veiller à ce que les **caractéristiques constructives** ne soient pas **modifiées** dans le sens de la réduction de la sécurité. (par ex. ligne de fuite et distance d'isolement de même que les écarts ne doivent pas être réduits par les isolations).

La **mise à la terre** parfaite du système électrique doit être garantie par un **système de conducteurs de protection**.

3 Description technique

3.1 Description du fonctionnement

Les monte-charges **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S / 150 S** ont deux vitesses de fonctionnement : la vitesse lente sert principalement pour démarrer sans à-coup les mouvements de levage et de descente. L'appareil sera exploité principalement en vitesse rapide. La vitesse lente sert aussi pour stopper l'appareil sans à-coup. La commande est équipée de deux points de pression pour les deux vitesses.

La commande se fait au moyen de la commande manuelle en dehors de la zone de danger. La longueur du câble de la commande manuelle est de 10 m [33 ft].

Pour commander le bras pivotant par la partie supérieure, encastrer la commande manuelle longue avec câble de 30 m [98 ft] ou 50 m [164 ft] (accessoire).



ATTENTION

Risque de blessures

S'assurer que la charge en suspension puisse toujours être observée sur la poste de commande.

- En cas de dépassement de la charge admissible et si le câble vient heurter le bras pivotant, le treuil se soulève et condamne le mouvement vers le **haut**.
Un trajet vers le **bas** est ensuite possible.
- La protection mobile du tambour empêche tout mouvement dans les deux directions lorsque le câble est mou.
Si la descente a été stoppée automatiquement parce que le câble a pris du mou, le mouvement monte n'est libéré qu'après avoir tendu le câble à la main.
- Les dispositifs de sécurité des points de chargement et déchargement font également partie du montage du monte-charges (cf. chap. 5.4).

Le monte-charges pour échafaudages a été spécialement conçu pour les échafaudages tubulaires 1½". Pour les échafaudages d'autres dimensions, se mettre en relation avec un revendeur ou le fabricant, qui sont à même de proposer des adaptateurs ou modèles spéciaux.

Exemple de montage :
MINI 60 S avec bras pivotant, monté sur le tube en saillie du cadre vertical.

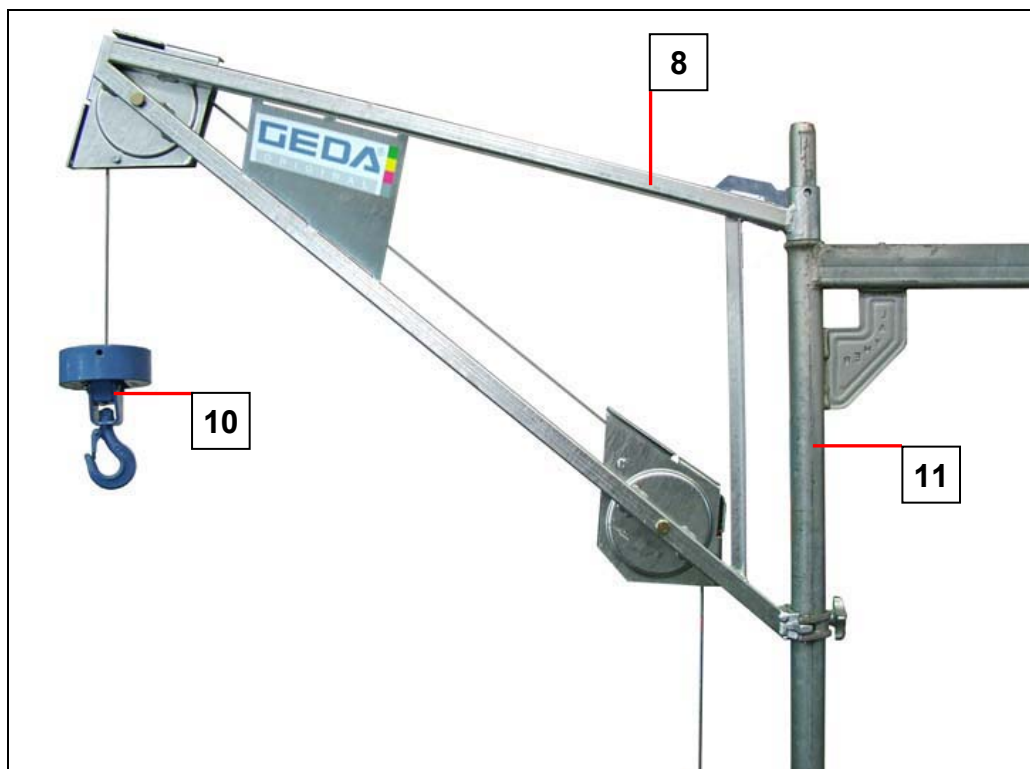


PRUDENCE

Les treuils **GEDA MINI 60 S, MAXI 120 S/150 S** ne peuvent être utilisés qu'avec un bras pivotant !

3.2 Équipement de la machine

3.2.1 GEDA MINI 60 S

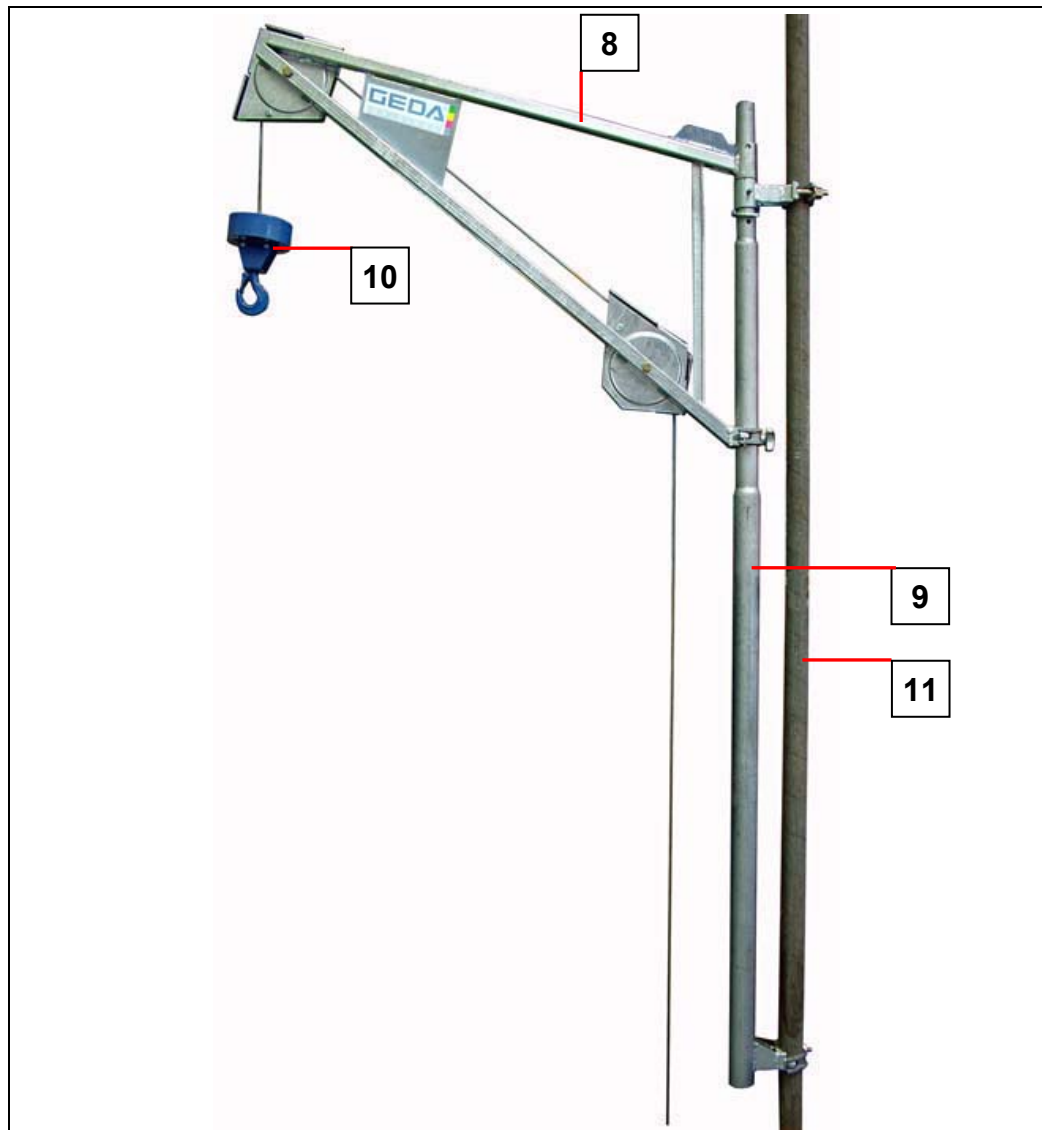


- 8 = Bras pivotant
- 10 = Guide d'équilibrage avec crochet de charge
- 11 = Cadre vertical (échafaudage)

- 1 = Treuil MINI 60 S
- 2 = Tambour d'enroulement avec protection mobile du tambour
- 3 = Câble
- 4 = Mécanisme de basculement (interrupteur de fin de course)
- 5 = Prise pour la commande
- 6 = Arrivée de courant
- 7 = Serrure mécanique de sûreté

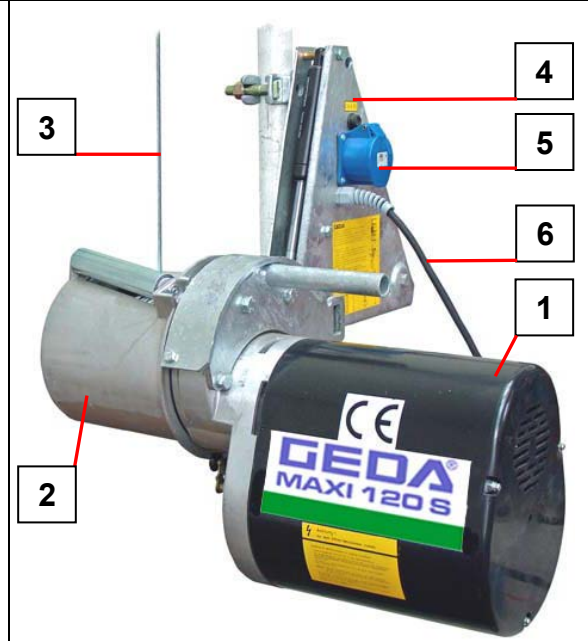


3.2.2 GEDA MAXI 120 S / 150 S



- 8 = Bras pivotant
- 9 = Fixation pour bras pivotant
MAXI 120 S
- 10 = Guide d'équilibrage avec cro-
chet de charge
- 11 = Cadre vertical (échafaudage)

- 1 = Treuil **MAXI 120 S / 150 S**
- 2 = Tambour d'enroulement avec
protection mobile du tambour
- 3 = Câble
- 4 = Mécanisme de basculement
(interrupteur de fin de course)
- 5 = Prise pour la commande
- 6 = Arrivée de courant

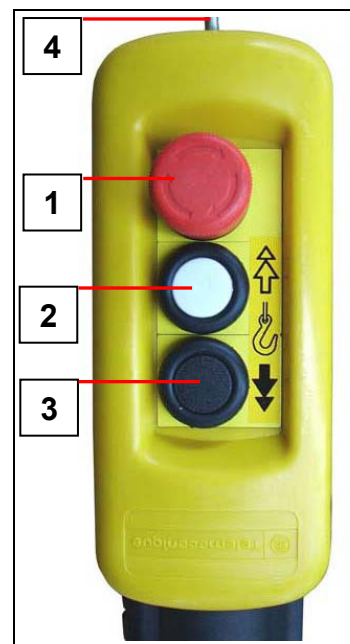


3.2.3 Commande au sol (commande manuelle)

- 1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
- 2 = Bouton **MONTER**
- 3 = Bouton **BAISSER**
- 4 = Étrier de suspension

La commande manuelle à deux niveaux est disponible avec trois longueurs de câble.

- Commande avec câble de 10 m
- Commande avec câble de 30 m
- Commande avec câble de 50 m



3.3 Accessoires

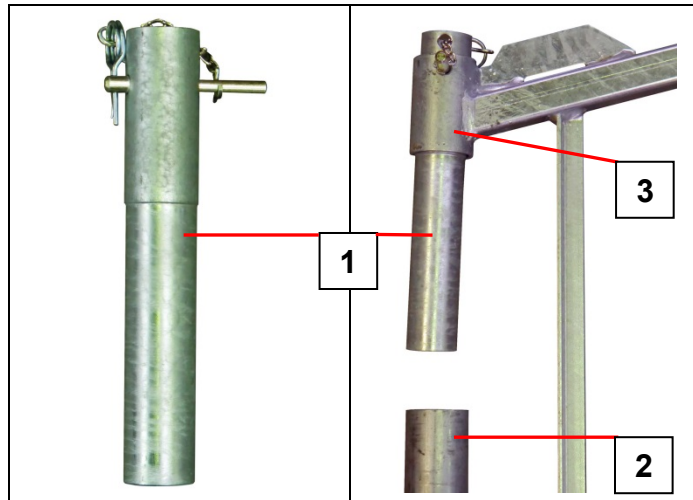
3.3.1 Adaptateur

Pour l'adaptation du bras pivotant à un cadre vertical (échafaudage), sans tube en saillie.

N° art. 01409

Poids : 0,6 kg [1.3 lb]

- 1 = Adaptateur
- 2 = Cadre vertical (échafaudage)
- 3 = Bras pivotant



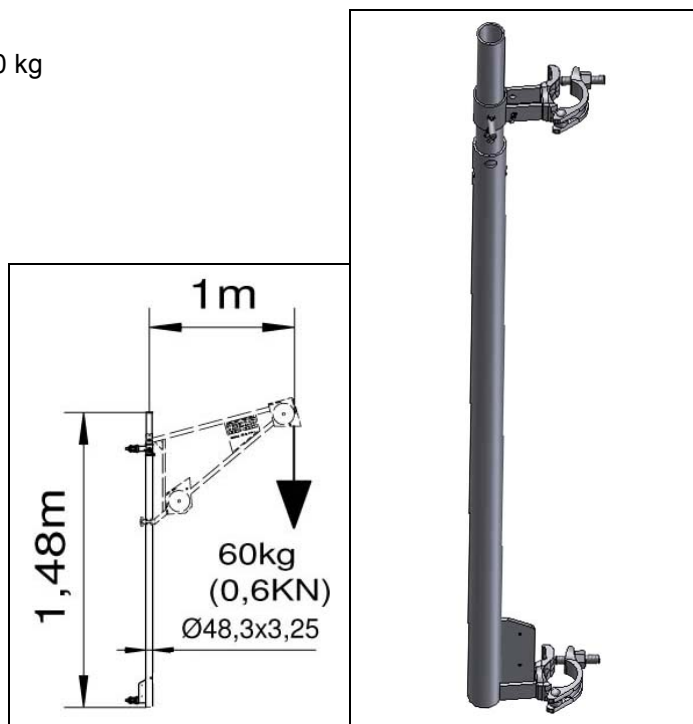
3.3.2 Fixation pour bras pivotant pour MINI 60 S

La fixation pour bras pivotant sert pour fixer le bras pivotant entre les étages de l'échafaudage.

N° art. 01407

Charge admissible : max. 60 kg

Poids : 8 kg [18 lb]



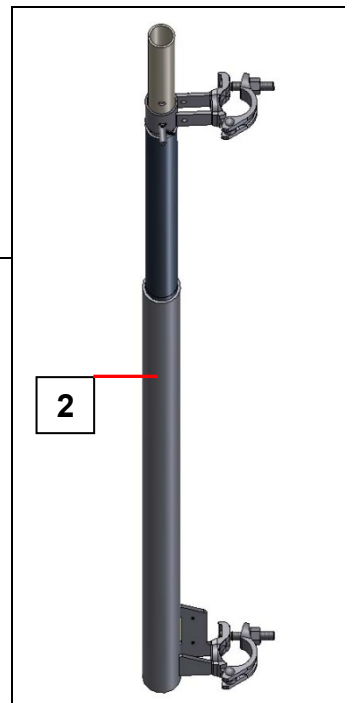
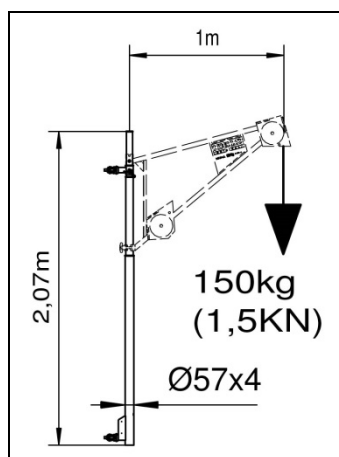
3.3.3 Fixation pour bras pivotant / Bras pivotant universel pour MAXI 120 S / 150 S

La fixation pour bras pivotant sert pour fixer le bras pivotant entre les étages de l'échafaudage.

N° art. 29497

Charge admissible : max. 150 kg

Poids : 12,9 kg [28 lb]



Bras pivotant universel

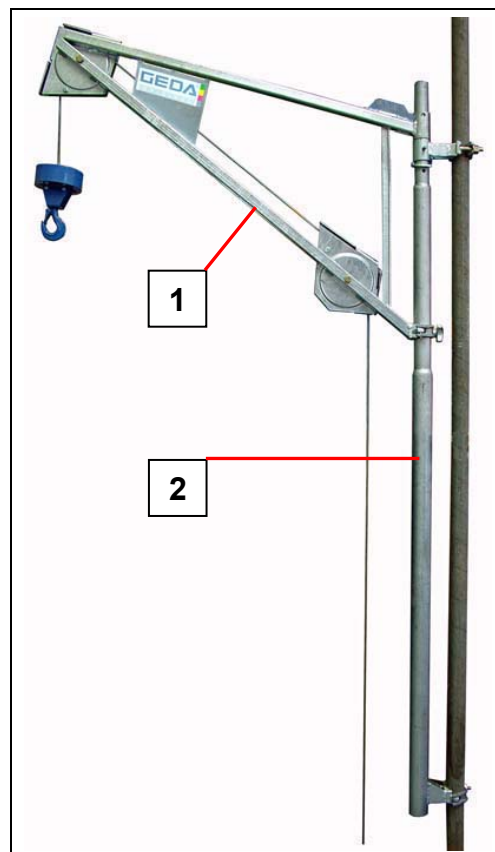
N° art. 01267

Charge admissible : max. 150 kg

Poids : 24,6 kg [54 lb]

Se compose de :

- Bras pivotant, n° art. 05711 (1) et
- Fixation pour bras pivotant, n° art. 29197 (2)



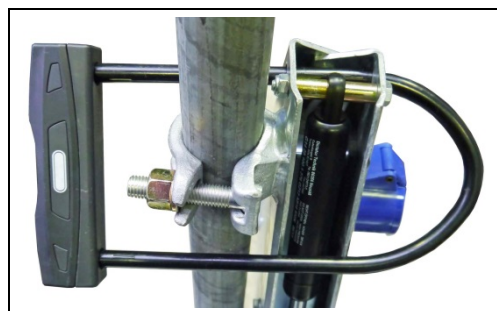
3.3.4 Cadenas à étrier

Pour la fixation du treuil au cadre vertical (échafaudage).

N° art. 01429

Poids : 1,1 kg [2.4 lb]

- Faire passer l'étrier ouvert dans les trous du cadre triangulaire et le cadre vertical (échafaudage).



- Enfoncer le corps du cadenas sur l'étrier et le fermer.

3.3.5 Châssis de transport

Le « châssis de transport » peut être utilisé pour un transport sûr et aisé des monte-charges pour échafaudages **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S/150 S**.

La machine est vissée au châssis de transport sur l'échafaudage et peut y rester.

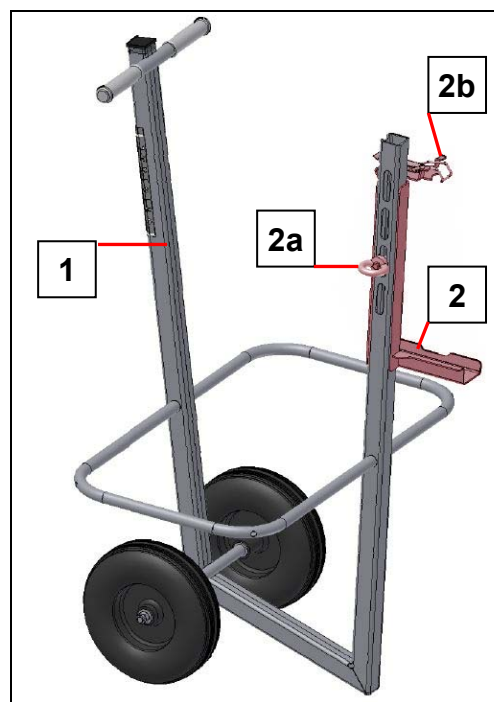
L'attache (2b) bloque la machine sur le châssis de transport (1).

Le châssis de transport (1) peut au choix être retiré une fois la machine fixée à l'échafaudage.

N° art. 47760

Poids : 19 kg [42 lb]

- 1 = Châssis de roulement
- 2 = Support de la machine



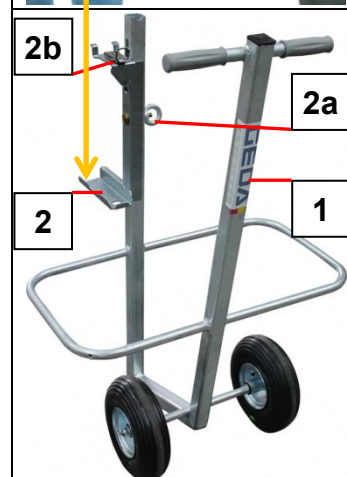
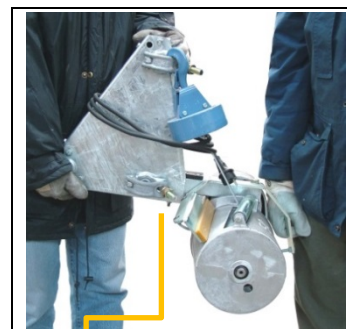
Le support de la machine (2) peut être vissé à l'anneau de levage (2a) dans trois positions différentes pour s'adapter aux différents échafaudages (plage de réglage de 80 mm [31 in] vers le haut et le bas).

Montage

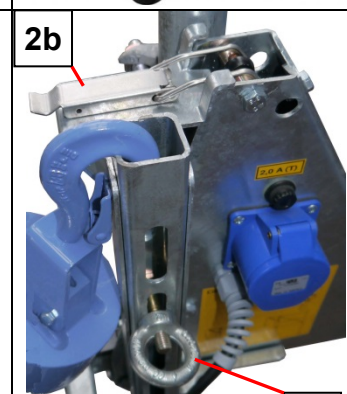
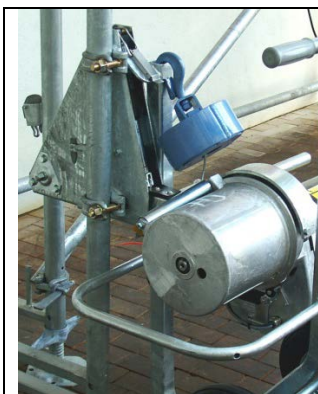


Pour poser la machine dans le châssis de transport, elle doit être déplacée par deux personnes. Les positions d'arrêt sont sur la poignée et le cadre triangulaire.

- Poser la machine dans le châssis de transport de manière à ce que le cadre triangulaire soit placé dans le support de la machine (2).
- Fixer la machine dans le châssis de transport avec l'attache (2b).
- Amener la machine sur le lieu d'utilisation.



- Monter la machine sur le cadre vertical de l'échafaudage. (cf. également chapitre 5)



- Pour retirer le châssis, ouvrir l'attache (2b) et retirer le châssis (1).



3.3.6 Protection contre la chute « ECO S » / « Simple »

Protège les personnes contre les chutes de plus de 2 m [6,5 ft].
(cf. prescriptions nationales)

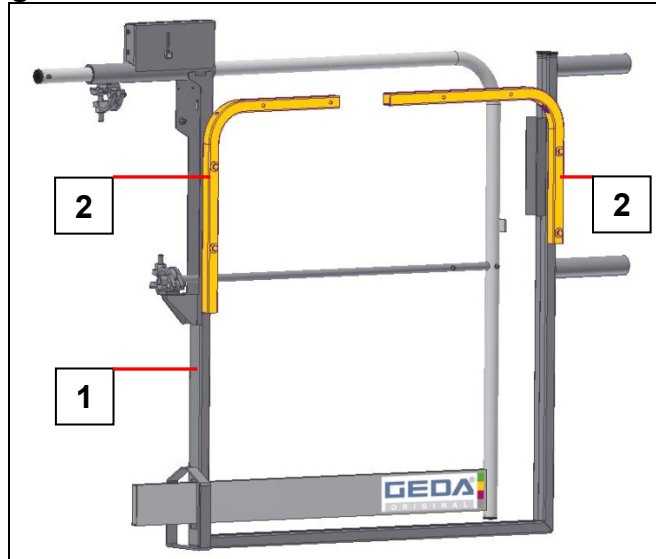
Porte de sécurité aux étages « ECO S »

N° art. 42500

Largeur : 0,85 m [2.8 ft]

Poids : 22 kg [48 lb]

- 1 = Porte de sécurité aux étages
- 2 = Garde-corps du monte-charges à câble



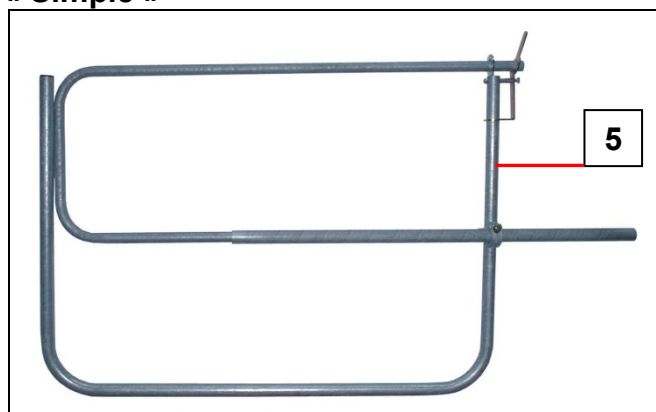
Sécurité de chargement « Simple »

N° art. 01206

Largeur : 1,4 m [4.5 ft]

Poids : 29 kg [64 lb]

- 5 = Sécurité de chargement



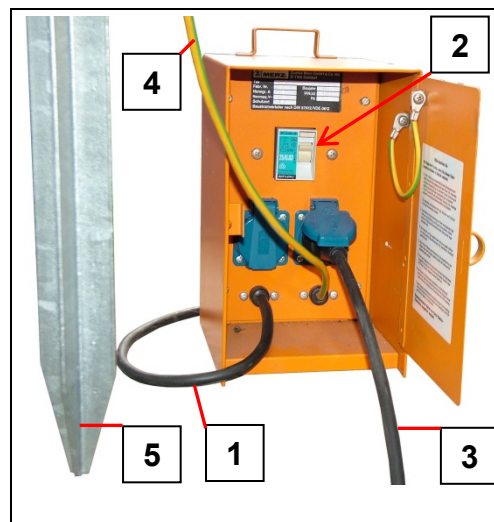
3.3.7 Petit distributeur de courant de chantier

Le monte-charges de chantier doit être alimenté par un distributeur de courant de chantier.
(cf. prescriptions nationales)

Montage

- Enfoncer la tige de mise à la terre (5) dans le sol.
- Faire passer le conducteur **PE** (4) du petit distributeur de courant de chantier jusqu'à la tige de mise à la terre (5) et l'y raccorder.
- Raccorder le câble d'alimentation (1) du petit distributeur de courant de chantier au secteur du chantier.

N° art. 02823
Poids : 8 kg [18 lb]



Tester le déclenchement du disjoncteur de protection (RCD) en appuyant sur la touche Test (2).

- Raccorder la prise du secteur du monte-charges d'échauffage (3) au petit distributeur de courant de chantier.

3.4 Systèmes de préhension de la charge

Moyens d'élingage

Les moyens d'élingage sont des équipements ne faisant pas partie de l'engin de levage et fixant entre eux le moyen de levage et la charge ou le moyen de levage et le système de préhension de la charge.

Moyens de préhension de la charge

Les moyens de préhension de la charge sont des équipements ne faisant pas partie de l'engin de levage et pouvant être fixés au moyen de levage de l'engin de levage pour soulever la charge.

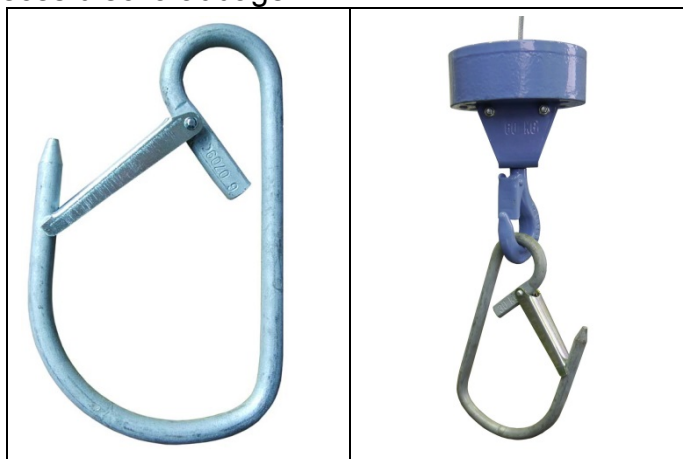
(BGR 500)

3.4.1 Crochet de charge

Pour le transport des pièces d'échafaudage.

N° art. 01408
Charge admissible :
max. 30 kg [66 lb]
Poids : 0,5 kg [1.1 lb]

Convient pour tous les
monte-charges pour
échafaudages



3.4.2 Elingue

Pour le logement de plusieurs crochets de charge.

N° art. 03066
Charge admissible : max. 30 kg [66 lb]
Poids : 0,1 kg [0.2 lb]

Convient pour tous les monte-charges pour
échafaudages



3.4.3 Fixation de crochet

Pour 5 crochets de charge.

N° art. 01827

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 2,3 kg [5 lb]

Livrée sans crochet de charge

Convient pour tous les monte-charges pour échafaudages



3.4.4 Sangle de levage

Pour le transport de pièces d'échafaudage.

N° art. 01432

Charge admissible : max. 500 kg [1100 lb]

Poids : 0,5 kg [1.1 lb]

Convient pour tous les monte-charges pour échafaudages



3.4.5 Suspension de seau pour 4 seaux

Pour accrocher 2 ou 4 seaux.



Utiliser uniquement des seaux appropriés !

N° art. 01812

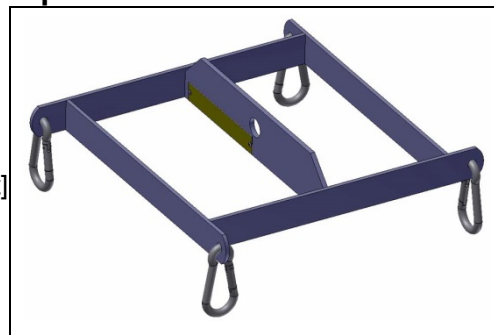
Charge admissible : max. 150 kg [1100 lb]

Poids : 4 kg [9 lb]

Dimensions : 0,44 m × 0,44 m [1.4 ft × 1.4 ft]

Hauteur : 0,12 m [0.4 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



3.4.6 Fixation de seaux pour 2 seaux

Pour 2 seaux ronds ou ovales ou 1 grand seau ovale

N° art. 01810

Charge admissible : max. 75 kg [165 lb]

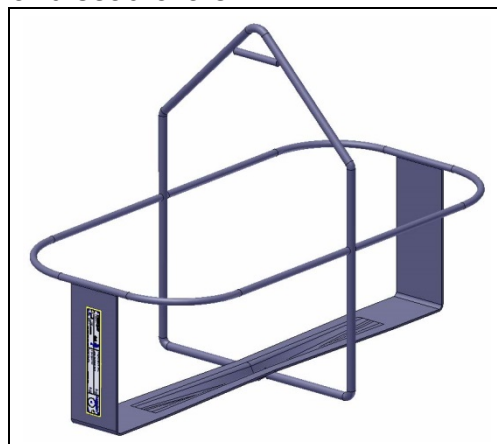
Poids : 4,4 kg [10 lb]

Dimensions intérieures :

0,66 m × 0,32 m [2.2 ft × 1 ft]

Hauteur : 0,50 m [1.6 ft]

Convient pour tous les monte-charges pour échafaudages



3.4.7 Fixation de seaux pour 4 seaux

Pour 2 et 4 seaux ronds ou ovales

N° art. 01811

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 9 kg [20 lb]

Ø Seau : max. 0,32 m [1 ft]

Dimensions : 0,85 m × 0,70 m [2.8 ft × 2.3 ft]

Hauteur : 0,48 m [1.6 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



3.4.8 Benne de 65 litres

N° art. 01814

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 16 kg [35 lb]

Volume : max. 65 litres [17 gallons]

Dimensions intérieures :

0,50 m × 0,35 m [1.6 ft × 1.1 ft]

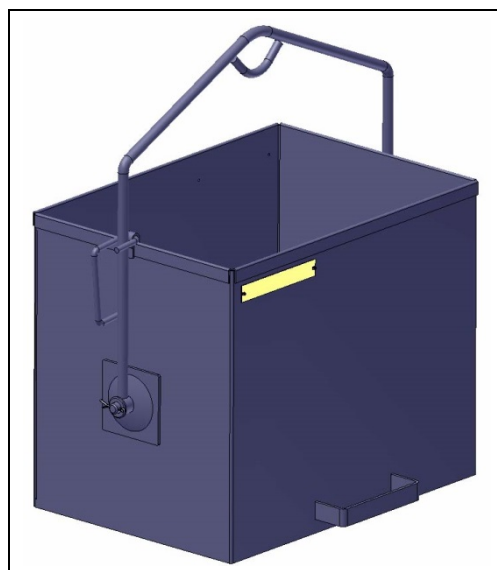
Hauteur : 0,40 m [1.3 ft]

Dimensions totales :

0,61 m × 0,41 m [2 ft × 1.3 ft]

Hauteur : 0,62 m [2 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



➤ Pour déverser, ouvrir la sécurité (2) et basculer la benne (1).

3.4.9 Silo à mortier 65 litres

N° art. 01815

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 23,3 kg [51 lb]

Volume : max. 65 litres [17 galons]

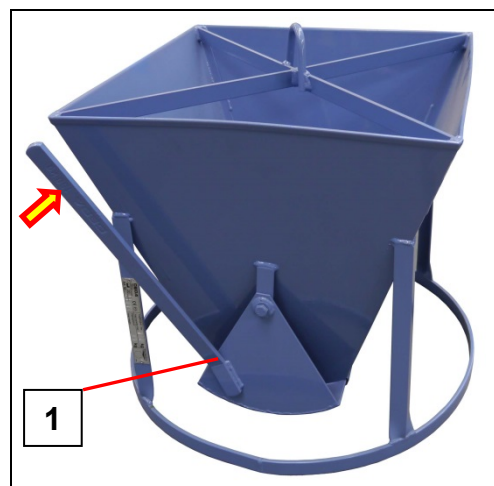
Dimensions totales :

0,74 m × 0,52 m [2.4 ft × 1.7 ft]

Hauteur : 0,55 m [1.8 ft]

Ø Bague : max. 0,60 m [2 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



- Pour déverser, ouvrir la trappe avec le levier (1).

3.4.10 Corbeille à pierres avec palette

N° art. 01816

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 21 kg [46 lb]

Dimensions intérieures :

0,64 m × 0,34 m [2.1 ft × 1.1 ft]

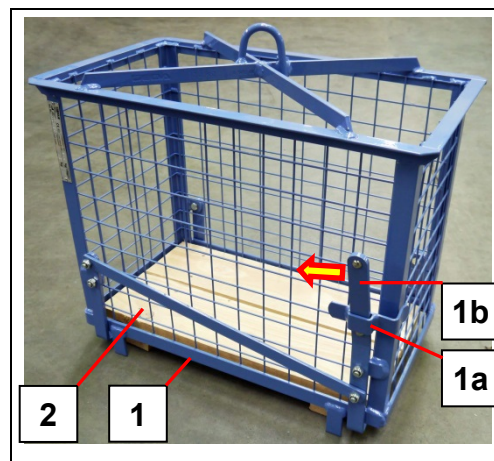
Hauteur : 0,50 m [1.6 ft]

Dimensions totales :

0,70 m × 0,44 m [2.3 ft × 1.4 ft]

Hauteur : 0,67 m [2.2 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



Chargement

- Empiler la charge sur la palette (2).
- Soulever la sécurité (1a) et tirer le levier (1b) vers le centre de la corbeille.
- Soulever la corbeille à pierre (1) au-dessus de la marchandise jusqu'à ce qu'elle effleure la palette (2).
- Amener le levier (1b) à la verticale et abaisser la sùreté (1a).

Déchargement

- Soulever la sécurité (1a) et tirer le levier (1b) vers le centre de la corbeille.
- Soulever la corbeille à pierre (1) au-dessus de la marchandise et la déposer sur le côté.
- Décharger la palette (2).

3.4.11 Corbeille de levage avec palette bois

N° art. 01820

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 38 kg [84 lb]

Dimensions intérieures :

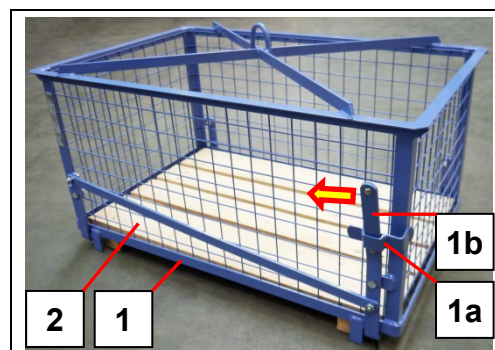
0,95 m × 0,60 m [3.1 ft × 2 ft]

Hauteur : 0,45 m [1.5 ft]

Dimensions totales :

1,01 m × 0,69 m [3.6 ft × 2.3 ft]

Hauteur : 0,62 m



Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**

Chargement

- Empiler la charge sur la palette (2).
- Soulever la sécurité (1a) et tirer le levier (1b) vers le centre de la corbeille.
- Soulever la corbeille de levage (1) au-dessus de la marchandise jusqu'à ce qu'elle effleure la palette (2).
- Amener le levier (1b) à la verticale et abaisser la sûreté (1a).

Déchargement

- Soulever la sécurité (1a) et tirer le levier (1b) vers le centre de la corbeille.
- Soulever la corbeille de levage (1) au-dessus de la marchandise et la déposer sur le côté.
- Décharger la palette (2).

3.4.12 Pince de plaques *

N° art. 01819

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 24 kg [53 lb]

Dimensions de chargement :

1,33 m × 0,13 m [4.4 ft × 0.4 ft]

Hauteur : 1,31 m à 1,56 m
(réglable) [4.3 ft à 5.1 ft]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



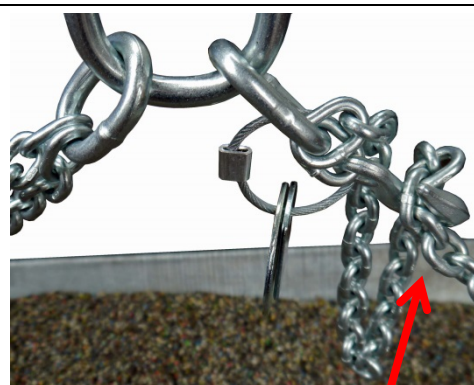
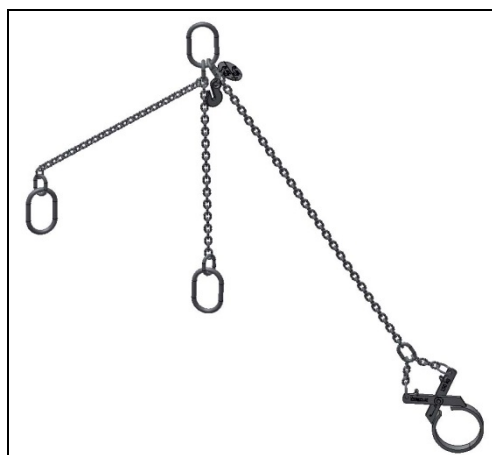
3.4.13 Suspension pour brouette *

N° art. 01817

Charge admissible : max. 150 kg [330 lb]

Poids : 4 kg [8 lb]

Convient pour les **MAXI 120 S / 150 S**



Réduire la longueur de la chaîne de suspension de la roue de manière que la brouette soit transportée à l'horizontale !



3.5 *Caractéristiques techniques*

3.5.1 Conditions d'exploitation et environnementales

La machine ne peut être exploitée que lorsque les conditions d'exploitation et environnementales suivantes sont respectées :

Plage de température :	min.	-20 °C [-4 °F]
	max.	+40 °C [104 °F]
Vitesse des vents :		
Exploitation / Entretien / Maintenance	max.	72 km/h
		[USA : max. 35 mph]
Montage	max.	45 km/h
		[USA : max. 28 mph]

Conditions météorologiques :

Aucun orage pouvant entraîner un risque de foudre.

En cas de conditions météorologiques extrêmes, il peut également être nécessaire de cesser / d'interdire l'utilisation de la machine alors que les conditions d'exploitation et environnementales sont remplies. Par exemple, en cas de gel important et d'une tempête survenant en même temps. L'exploitant est tenu de prévoir des règlements dans ce sens.

Atmosphère :

Aucune concentration en substances agressives / corrosives et en microparticules explosives ne peut survenir. Si ceci ne peut pas être garanti avec certitude, la protection contre la corrosion ou le bon fonctionnement des composants électriques doivent être contrôlés ou remplacés à intervalles réguliers. Les microparticules doivent être éliminées.

Lieu de stockage :

La machine doit, dans la mesure du possible, être stockée dans un endroit sec afin d'éviter la corrosion.

3.5.2 Caractéristiques du MINI 60 S

Valeurs de raccordement électrique

Tension du réseau 230 V / 50 Hz / 1 Ph+N+PE

Puissance
1^{ère} vitesse 0,25 kW à 900 tr/min. /
2^{ème} vitesse 0,75 kW à 2700 tr/min.

Consommation de courant (I_N) 2,6 A / 5,2 A

Facteur de marche (ED) S3 (60 %)

Classe de protection IP 44

Charge admissible max. 60 kg

Vitesse de levage
1^{ère} vitesse max. 23 m/min.
(démarrage / arrêt sans à-coups)
2^{ème} vitesse max. 69 m/min.
(trajet)

Hauteur de levage 25 m / 40 m

Poids
avec câble de 51 m 50 kg
avec câble de 81 m 55 kg

Dimensions de l'emballage 0,63 m × 0,53 m × 0,48 m
(longueur × largeur × hauteur)

3.5.3 Caractéristiques du MAXI 120 S

Valeurs de raccordement électrique

Tension du réseau	230 V / 50 Hz / 1 Ph+N+PE
Puissance	
1 ^{ère} vitesse	0,45 kW à 900 tr/min. /
2 ^{ème} vitesse	1,35 kW à 2700 tr/min.
Consommation de courant (I _N)	5 A / 9 A
Facteur de marche (ED)	S3 (60 %)
Classe de protection	IP 44

Charge admissible	max. 120 kg
--------------------------	-------------

Vitesse de levage

1 ^{ère} vitesse (démarrage / arrêt sans à-coups)	max. 20 m/min.
2 ^{ème} vitesse (trajet)	max. 60 m/min.

Hauteur de levage	25 m / 40 m
--------------------------	-------------

Poids

avec câble de 51 m	60 kg
avec câble de 81 m	65 kg

Dimensions de l'emballage (longueur × largeur × hauteur)

0,63 m × 0,63 m × 0,65 m

3.5.1 Caractéristiques des MAXI 120 S / 110 V et MAXI / 120 V

Valeurs de raccordement électrique

Tension du réseau	110 V / 50 Hz / 1 Ph+N+PE 120 V / 60 Hz / 1 Ph+N+PE
Puissance	
1 ^{ère} vitesse	0,45 kW (50 Hz) 0,5 kW [0,6 hp] (60 Hz)
2 ^{ème} vitesse	1,35 kW (50 Hz) 1,5 kW [1,8 hp] (60 Hz)
Consommation de courant (I _N)	6,7 A / 15,2 A
Facteur de marche (ED)	S3 (60 %)
Classe de protection	IP 44

Charge admissible	max. 120 kg [265 lb]
--------------------------	----------------------

Vitesse de levage

1 ^{ère} vitesse	max. 13 m/min. (50 Hz)
(démarrage / arrêt sans à-coups)	max. 15 m/min. [67 ft/min] (60 Hz)
2 ^{ème} vitesse	max. 39 m/min. (50 Hz)
(trajet)	max. 45 m/min. [200 ft/min] (60 Hz)

Hauteur de levage	25 m / 40 m [82 ft / 130 ft]
--------------------------	------------------------------

Poids

avec câble de 51 m	60 kg [132 lb]
avec câble de 81 m	65 kg [143 lb]

Dimensions de l'emballage

(longueur × largeur × hauteur)	0,63 m × 0,63 m × 0,65 m [2.07 ft × 2.07 ft × 2.13 ft]
--------------------------------	---

3.5.2 Caractéristiques du MAXI 150 S

Valeurs de raccordement électrique

Tension du réseau	230 V / 50 Hz / 1 Ph+N+PE
Puissance	
1 ^{ère} vitesse	0,45 kW à 900 tr/min. /
2 ^{ème} vitesse	1,35 kW à 2700 tr/min.
Consommation de courant (I _N)	5 A / 9 A
Facteur de marche (ED)	S3 (60 %)
Classe de protection	IP 44

Charge admissible	max. 150 kg
--------------------------	-------------

Vitesse de levage

1 ^{ère} vitesse (démarrage / arrêt sans à-coups)	max. 15 m/min.
2 ^{ème} vitesse (trajet)	max. 45 m/min.

Hauteur de levage	25 m / 40 m
--------------------------	-------------

Poids

avec câble de 51 m	60 kg
avec câble de 81 m	65 kg

Dimensions de l'emballage (longueur × largeur × hauteur)

0,63 m × 0,63 m × 0,65 m

3.5.3 Câble d'acier

Ø / Type / Norme

4,5 mm / FEC-PP -zn [k-1770 zS]
/ EN 12385-4:2008-06
[0,2 in]

Longueur du câble

51 m ou 81 m
[167 ft ou 266 ft]

Capacité d'enroulement du treuil

81 m [266 ft]

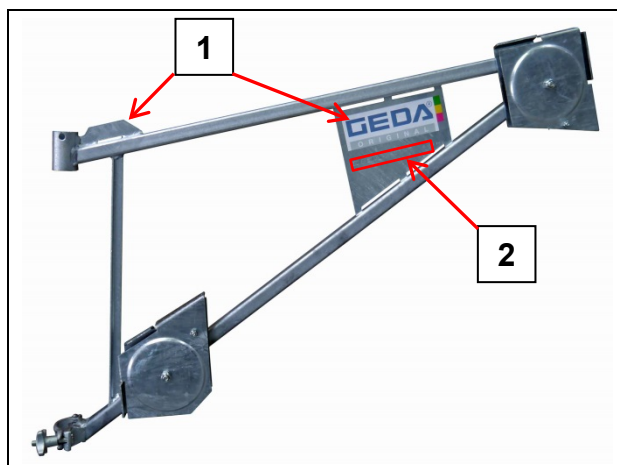
3.5.4 Emissions sonores

Niveau de puissance sonore (L_{PA}) < 78 dB (A)

3.5.5 Bras pivotant



Seul le bras pivotant avec renforcement (1) (pièce de coin soudée) est conçu pour une portance de 150 kg (cf. également marque gravée (2) sur la bras pivotant).



Charge admissible

max. 150 kg [330 lb]

Poids

11,7 kg [26 lb]

Cadre oscillant
(rayon de pivotement)

0,85 m [2.8 ft]

Dimensions (longueur × largeur × hauteur)

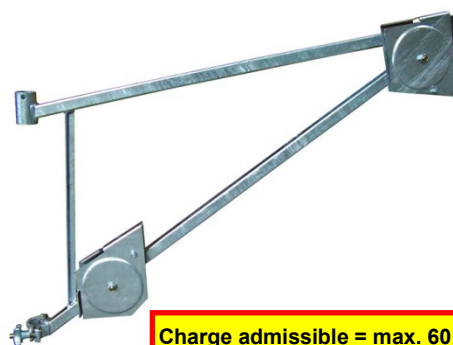
1,20 m × 0,70 m × 0,10 m
[3,9 ft × 2.3 ft × 0.3 ft]



ATTENTION

Danger de mort
Bras pivotant sans renforcement

Les bras pivotants de fabrication antérieure ne sont pas renforcés (pièce de coin soudée) et ne peuvent être utilisés que sur le MINI 60 S.



Charge admissible = max. 60 kg

3.5.6 Bras pivotant 300 kg [660 lb] et moufle à crochet 300 kg [660 lb]

L'utilisation du bras pivotant 300 kg [660 lb] et de la moufle à crochet 300 kg [660 lb] permet de doubler la charge admissible du monte-charges pour échafaudages **GEDA Maxi 150 S** (principe de la moufle). L'utilisation du monte-charges n'est en rien modifiée par l'utilisation de ces pièces. Seule la vitesse et la hauteur de levage changent.



ATTENTION

Risque de blessures

Seuls des **moyens d'élingage ou moyens de préhension de la charge** adaptés pour une **charge admissible de 300 kg [660 lb]** peuvent être utilisés.

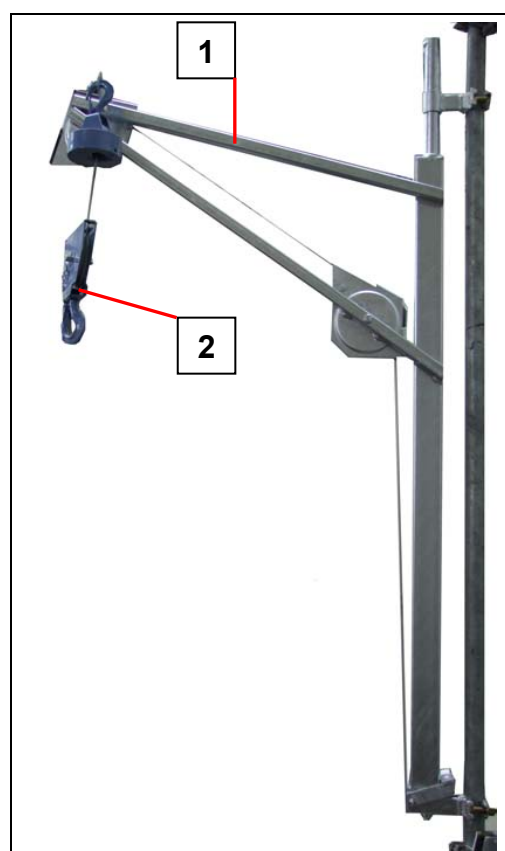
1 = Bras pivotant 300 kg [max. 660 lb]
N° art.: 01272

2 = Moufle à crochet 300 kg [max. 660 lb]
N° art.: 01273

Charge admissible max. 300 kg
[max. 660 lb]

Poids 21 kg [64 lb]

Cadre oscillant 0,85 m [2.8 ft]
(rayon de pivotement)



Vitesse de levage (Maxi 150 S) avec moufle à crochet

1^{ère} vitesse max. 7 m/min. [23 ft/min]
(démarrage / arrêt sans à-coups)

2^{ème} vitesse max. 22 m/min. [72 ft/min]
(trajet)

Hauteurs de levage avec moufle à crochet

MAXI 150 S	Longueur de câble	Hauteur de levage
Treuil monté en bas	51 m [167 ft]	16 m [53 ft]
Treuil monté en haut	51 m [167 ft]	22 m [72 ft]
Treuil monté en bas	81 m [266 ft]	26 m [85 ft]
Treuil monté en haut	81 m [266 ft]	37 m [121 ft]

4 Transport



ATTENTION

Risque de blessures

Seules des personnes autorisées et formées sont autorisées à procéder au transport du monte-charges pour échafaudages.

4.1 *Contrôle à la réception du monte-charges pour échafaudages*

- Vérifier si la livraison est complète et qu'aucune pièce ne présente de dommage dû au transport.
- Éliminer les emballages / capots de protection conformément aux prescriptions ou les conserver pour un transport ultérieur.
- Si la livraison présente des dommages, notifier immédiatement au voiturier (entreprise de transport) et au revendeur.

4.2 *Transport de la machine*

Poids minimal du treuil : 50 kg [110 lb] (en fonction de la longueur et du poids d'équilibrage).

Poids du treuil : cf. chapitre 3.5

4.2.1 Transport par des personnes



ATTENTION

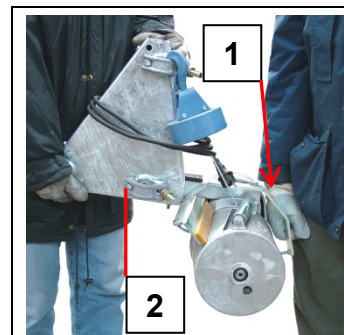
Risque de blessures

Levage du treuil par deux personnes uniquement !

Le poids du treuil est trop lourd pour être soulevé par une personne.

Le treuil peut être déplacé par deux personnes pour être monté sur l'échafaudage.

- Le treuil peut être maintenu au niveau de la poignée (1) et du châssis triangulaire (2).

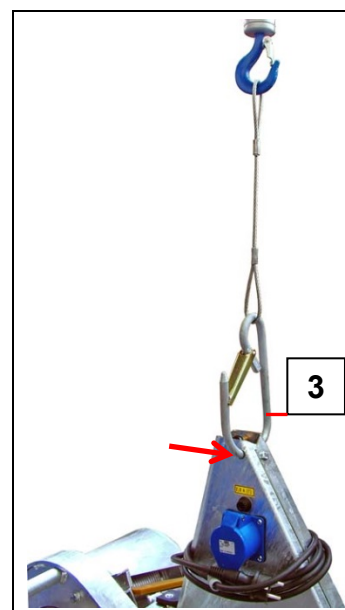


4.2.2 Transport au moyen d'un dispositif de levage

	 ATTENTION
	Danger de mort Charge en suspension ! Ne jamais se tenir sous une charge en suspension. Ne jamais se tenir sur une charge en suspension. Soulever uniquement la charge par les points d'élingage prévus. Utiliser uniquement des engins de levage appropriés.

Si un dispositif de levage est disponible, il est possible d'accrocher l'appareil à un crochet de charge.

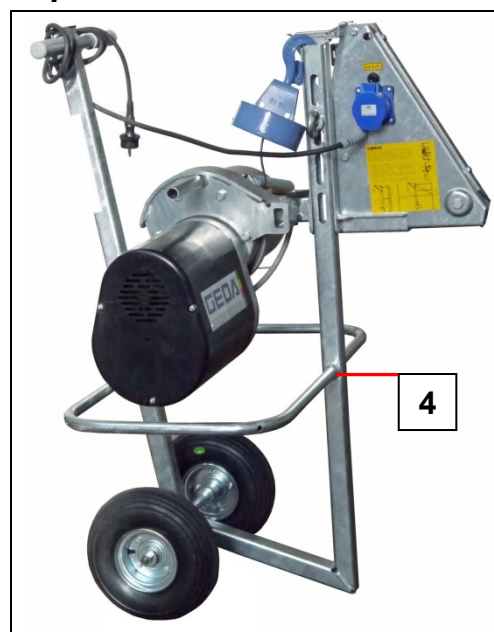
- Suspendre le crochet de charge (3) dans les trous prévus pour le cadenas à étrier de sécurité.



4.2.1 Transport avec le châssis de transport

Le châssis de transport (4) garantit un transport aisé du treuil dans le stock ou sur chantier.

La machine est vissée au châssis de transport (4) sur l'échafaudage et peut y rester.



5 Montage



Le monte-charges pour échafaudages doit être monté sous la conduite d'une personne qualifiée désignée par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !

Personnel de montage : cf. chap. 1.7.1

5.1 Sécurité lors du montage

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.
- Avant de commencer à travailler sur le site opérationnel, se familiariser avec l'environnement du travail, par exemple les obstacles dans la zone de travail et de circulation, et les enceintes délimitant le chantier par rapport à la voie publique.
- Avant chaque opération de montage, vérifier l'intégrité du câble d'acier, de l'alimentation en courant et de la commande avec câble. Si vous constatez des détériorations, il est interdit de mettre en service le monte-charges ! - Remplacer immédiatement les pièces endommagées.
- Bloquer et marquer la zone de danger du monte-charges pour échafaudages (chaîne rouge et blanche, etc.).

	DANGER
Danger de mort Il est interdit de se tenir ou de travailler sous la charge en suspension ! Ne jamais se tenir dans le dispositif de barrage pendant le fonctionnement.	

- Sur les points de chargement situé au-delà d'une **hauteur de chute de 2,0 m (6,5 ft)**, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles pour empêcher une chute de personnes (le cas échéant, monter des portes de sécurité aux étages).
- Respecter la portance du monte-charges.
- Porter des équipements de protection personnelle (par exemple un casque, des chaussures de sécurité, protection contre les chutes).

5.2 Schéma de montage

Le schéma de montage présente les étapes de montage fondamentales et leur ordre chronologique. Le montage doit toujours être effectué sur la base des instructions détaillées de la présente notice. Les travaux peuvent être effectués en parallèle ou l'ordre du montage peut être modifié en fonction des équipements de travail disponibles / du nombre de monteurs présents. Lorsque l'ordre de montage est modifié, la pertinence et les risques éventuels du schéma de montage modifié doivent être contrôlés et approuvés par l'exploitant.

 	Schéma de montage GEDA MINI 60 S / MAXI 120 S / 150 S
	Montage du monte-charges pour échafaudages Montage du treuil sur le montant de l'échafaudage Alignement du treuil Montage du bras pivotant à la verticale au-dessus du treuil
	Branchement électrique Raccordement de la commande manuelle Raccordement de la prise secteur au distributeur de courant de chantier
	Montage du monte-charges pour échafaudages Montage du câble d'acier Blocage / Marquage de la zone de danger
	Sécurisation des points de chargement par des protection contre la chute Monter la protection au moyen des pièces d'échafaudage OU Monter la porte de sécurité aux étages
	Contrôle après le montage Contrôle de la machine avant chaque mise en service
	Formation des personnes autorisées

5.3 *Montage du monte-charges pour échafaudages*

La machine ne peut être utilisée que lorsqu'elle a été installée à la verticale !

Le bras pivotant pend à l'extrémité supérieure du même tube vertical que le treuil.



ATTENTION

Risque de blessures

En cas d'utilisation de sa capacité de charge maximale, le **GEDA MINI 60 S** avec une longueur de câble de 81 m **doit** être montée à une **hauteur de levage > de 15 m** afin de garantir une déconnexion sûre sur le bras pivotant.

5.3.1 Montage du treuil

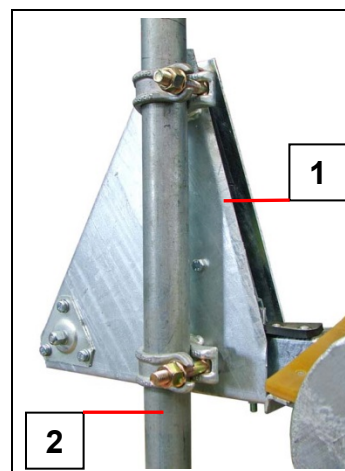
Les monte-charges pour échafaudages **GEDA MINI 60 S**, ainsi que **GEDA MAXI 120 S** et **GEDA MAXI 150 S** sont spécialement conçus pour les échafaudages tubulaires 1½".



Pour les échafaudages d'autres dimensions, se mettre en relation avec un revendeur ou le fabricant, qui sont à même de proposer des adaptateurs ou modèles spéciaux.

- Monter le treuil (1) sans serrer les colliers d'attache pour tuyaux soudés sur le cadre vertical (2) de l'échafaudage.
- Aligner le treuil de sorte que le tambour soit parallèle à l'échafaudage.
- Visser les colliers d'attache pour tuyaux.

Couple de serrage : **50 Nm [37 lbf ft]**,
ouverture de clé : (SW) 22 mm



Le cadre vertical (2) de l'échafaudage sur lequel le monte-charges pour échafaudages est monté doit se trouver à la verticale.

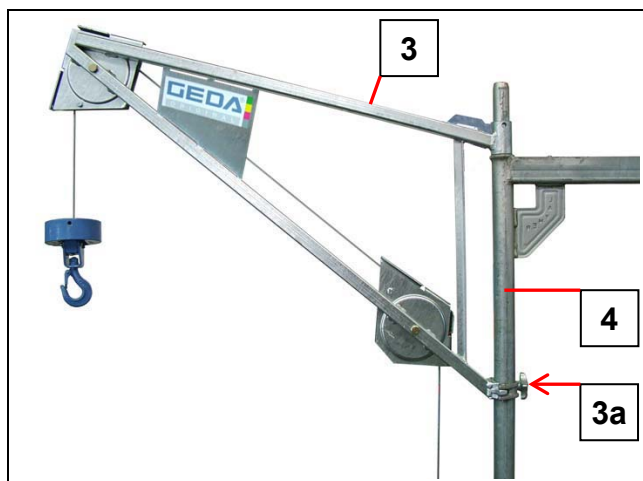
5.3.2 Montage des bras pivotants

Les monte-charges pour échafaudages **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S / 150 S** utilisent le même bras pivotant, mais différentes fixations pour bras pivotant, qui seront placées en fonction des contraintes statiques.

5.3.2.1 Bras pivotant pour MINI 60 S

Ce bras pivotant sans fixation de bras pivotant est uniquement conçu pour installation sur le tube supérieur de l'échafaudage.

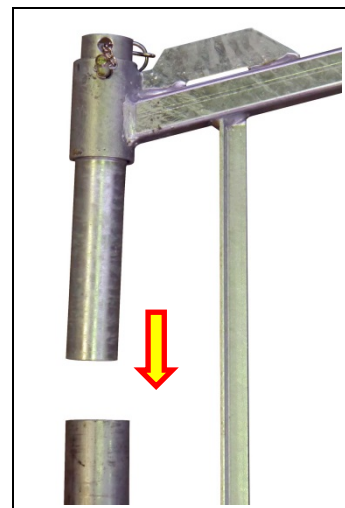
- Enfoncer la bras pivotant (3) dans l'étage supérieur de l'échafaudage, sur le tube saillant du cadre verticale (4) (au-dessus du treuil).



- Tourner le bras pivotant (3) pour enfiler le câble d'acier vers l'échafaudage et le bloquer au niveau de la poignée à croisillon (3a) afin de l'empêcher de tourner.

L'adaptateur n° d'art. 1409 doit être utilisé pour les échafaudages sans tube en saillie sur le tube vertical.

Celui-ci est enfoncé avec le bras pivotant (1) et pénètre ainsi dans le tube du montant de l'échafaudage.



Ancrer le cadre vertical (3) sur lequel le bras pivotant est fixé, en haut et en bas de la construction (ancrage résistant à la traction et à la pression) et avec des jambes de force diagonales.

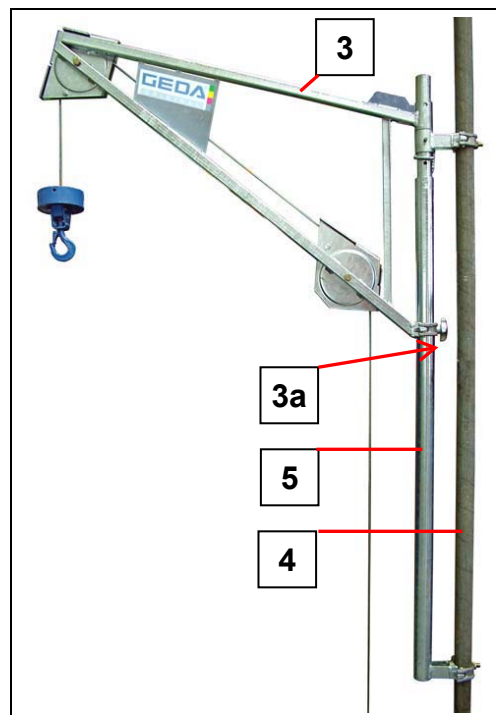
Forces d'ancrage = au moins 1,0 kN [0.22 kip]

5.3.2.2 Utilisation avec fixation pour bras pivotant

La fixation pour bras pivotant sert pour fixer le bras pivotant entre les étages de l'échafaudage.

- Placer la fixation pour bras pivotant (5) du **MINI 60 S** (avec fixation mobile dans la partie supérieure) sur le tube vertical (3) de manière qu'elle soit perpendiculaire à l'échafaudage.
- Accrocher le bras pivotant (3) et le bloquer en serrant la poignée à croisillon (3a).

La fixation supérieure de la fixation pour bras pivotant est mobile de manière à permettre un ajustage de hauteur pour que le bras pivotant (3) puisse être pivoté sous l'étage inférieur de l'échafaudage.



Veiller à ce que les deux fixations de la fixation pour bras pivotant soient aussi proches que possible des points d'assemblage de l'échafaudage.



Ancrer le cadre vertical (4) sur lequel la fixation pour bras pivotant est fixée avec le bras pivotant, en haut et en bas de la construction (ancrage résistant à la traction et à la pression) et avec des jambes de force diagonales.

Forces d'ancrage = au moins 1,0 kN [0.22 kip]

PRUDENCE

La fixation pour bras pivotant n° de réf. 1407 (cf. également plaque signalétique sur la fixation de bras pivotant) est conçue exclusivement pour le MINI 60 S.

5.3.2.3 Bras pivotant universel pour GEDA MAXI 120 S / 150 S

Bras pivotant universel composé de :

- Bras pivotant avec renforcement, n° d'art. 05711 et
- Fixation pour bras pivotant pour charge admissible de 150 kg, n° d'art. 29197



ATTENTION

Danger de mort

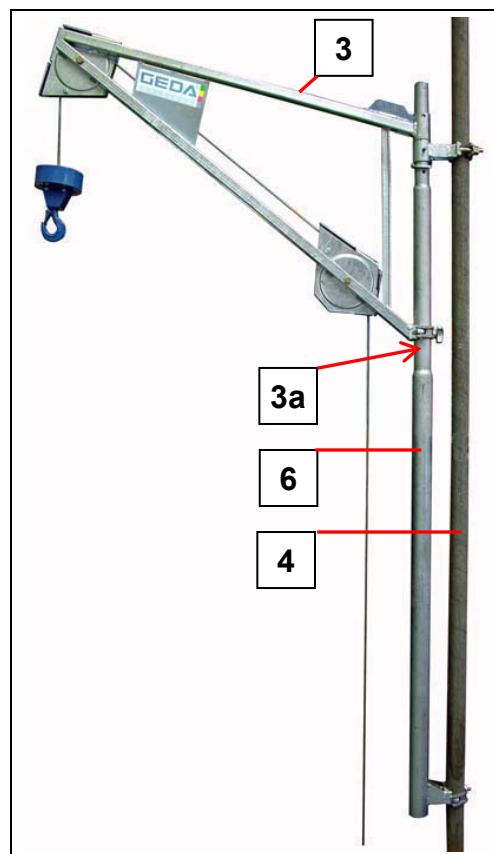
N'utiliser qu'un **bras pivotant avec renforcement** (cf. marque sur la bras pivotant **Charge admissible max. 150 kg**).

Utiliser uniquement une **fixation pour bras pivotant pour charge admissible de 150 kg** (cf. plaque signalétique de la fixation pour bras pivotant).

La fixation pour bras pivotant sert pour fixer le bras pivotant entre les étages de l'échafaudage.

- Placer la fixation pour bras pivotant (6) du **MAXI 120 S / 150 S** (avec fixation mobile dans la partie supérieure) sur le tube vertical (4) de manière qu'elle soit perpendiculaire à l'échafaudage.
- Accrocher le bras pivotant (3) et le bloquer en serrant la poignée à croisillon (3a).

La fixation supérieure de la fixation pour bras pivotant est mobile de manière à permettre un ajustage de hauteur pour que le bras pivotant (3) puisse être pivoté sous l'étage inférieur de l'échafaudage.



Veiller à ce que les deux fixations pour bras pivotant soient aussi proches que possible des points d'assemblage de l'échafaudage.



Ancrer le cadre vertical (4) sur lequel la fixation pour bras pivotant est fixée avec le bras pivotant, en haut et en bas de la construction (ancrage résistant à la traction et à la pression) et avec des jambes de force diagonales.

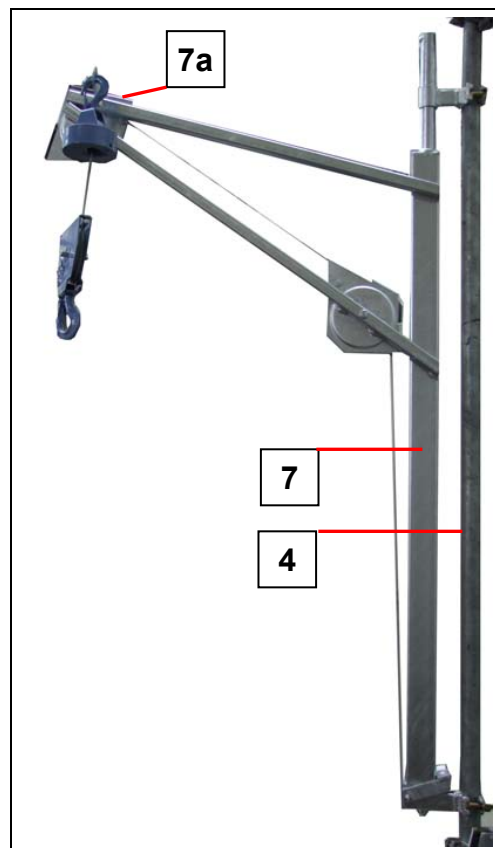
Forces d'ancrage = au moins 1,5 kN [0.34 kip]

5.3.2.4 Bras pivotant 300 kg [660 lb] pour GEDA MAXI 150 S

La moufle à crochet 300 kg [660 lb], n° d'art. 01273, est montée sur le bras pivotant 300 kg [660 lb], n° d'art. 01272.

- Fixer le bras pivotant 300 kg [660 lb] (7) (avec fixation mobile dans la partie supérieure) sur le tube vertical (4) de manière à ce qu'il soit orienté vers l'extérieur, vu de l'échafaudage.

La fixation supérieure du bras pivotant 300 kg [660 lb] est mobile de manière à permettre un ajustage de hauteur pour que la bobine de câble supérieure (7a) puisse être pivotée sous l'étage inférieur de l'échafaudage.



Veiller à ce que les deux fixations pour bras pivotant soient aussi proches que possible des points d'assemblage de l'échafaudage.

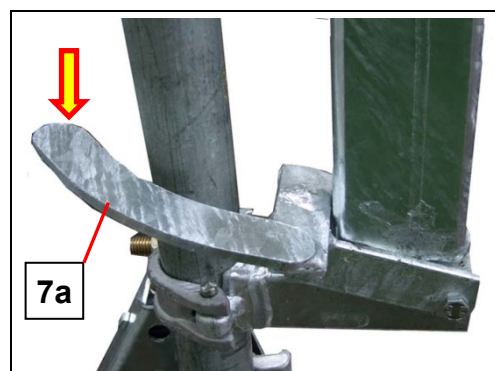


Ancrer le cadre vertical (4) sur lequel le bras pivotant 300 kg [660 lb] est fixé, en haut et en bas de la construction (ancrage résistant à la traction et à la pression) et avec des jambes de force diagonales.

Forces d'ancrage = au moins 2,5 kN [0.56 kip]

Pivotement du bras pivotant

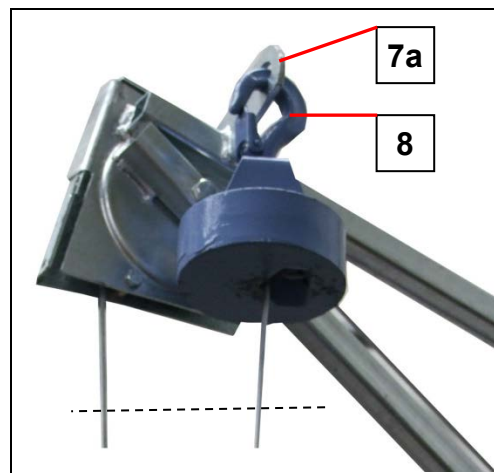
- Pousser le dispositif de blocage (7a) vers le bas et faire pivoter le bras pivotant.



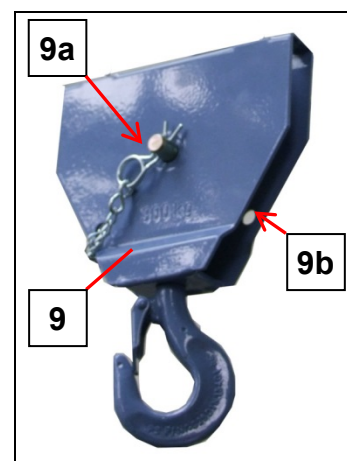
Montage du moufle à crochet

Montage du câble d'acier : cf. chapitre 5.3.4

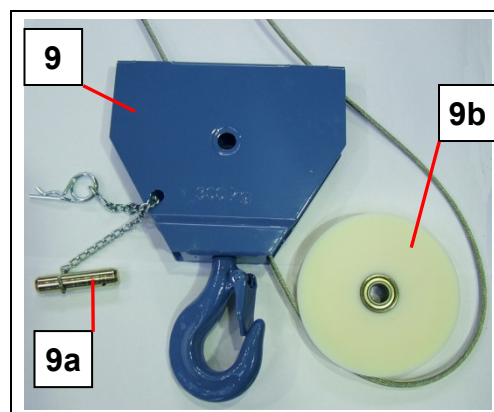
- Accrocher le guide d'équilibrage avec le crochet de charge (8) du câble d'acier dans l'anneau (7b) du bras pivotant.



- Retirer la broche à ressort de l'axe embrochable (9a) de la moufle à crochet (9).
- Retirer l'axe embrochable (9a) de la moufle à crochet (9).
- Retirer la bobine de câble (9b) de la moufle à crochet (9).



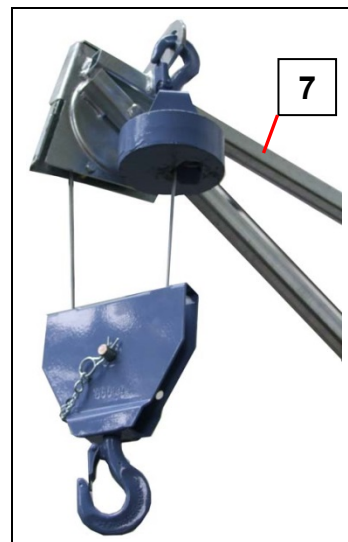
- Passer la boucle du câble d'acier dans l'ouverture supérieure de la moufle à crochet (9).
- Placer la boucle autour de la bobine de câble (9b) et tirer les deux dans la moufle à crochet (9).
- Fixer la bobine de câble (9b) avec l'axe embrochable (9a).



- Bloquer l'axe embrochable (9a) avec la broche à ressort.



Le bras pivotant 300 kg (7) ne peut être utilisée que lorsqu'il est basculé vers l'extérieur !



5.3.3 Raccordement électrique du treuil

Un distributeur de courant de chantier (selon IEC 60439-4:2005) avec une protection du point d'alimentation de

min. 16 A à action retardée et un

dispositif de protection contre les courants de court-circuit (RCD) est nécessaire sur site.

La rallonge de l'alimentation en courant est constituée d'un câble sous gaine de caoutchouc $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ conduisant directement au distributeur, sans aucune dérivation vers d'autres consommateurs pour prévenir les chutes de tension et donc les pertes de puissance sur le moteur.

Remarque relative à la tension du réseau 110 V / 50-60 Hz

Rallonge : Câble sous gaine de caoutchouc, $3 \times 4,0 \text{ mm}^2$ [n° AWG 11].



Respecter la réglementation nationale !

- Raccorder la prise du secteur à la distribution de courant sur site.

1 = Alimentation en courant

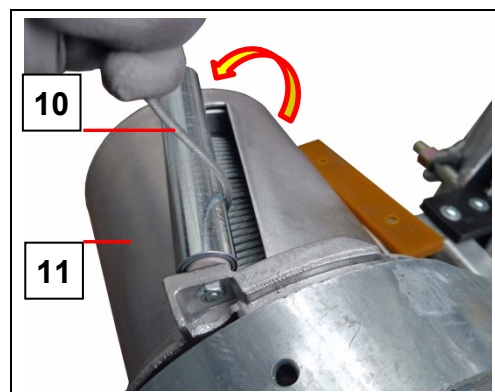
- Brancher la commande manuelle à la prise (2).



5.3.4 Montage du câble d'acier

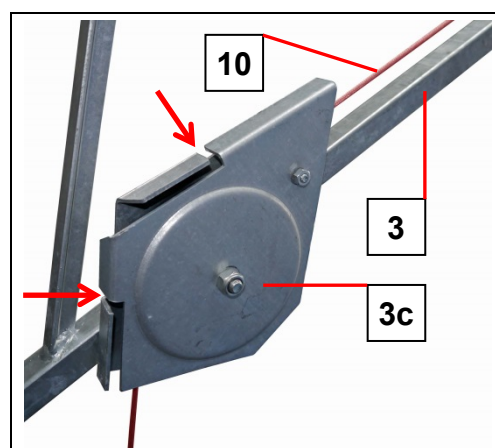
- Tendre le câble d'acier (10) à la verticale vers le haut et appuyer dans un même temps sur la touche **BAISSER** de la commande manuelle.

Dans cette position, la protection mobile du tambour (11) désactive la protection de câble mou.

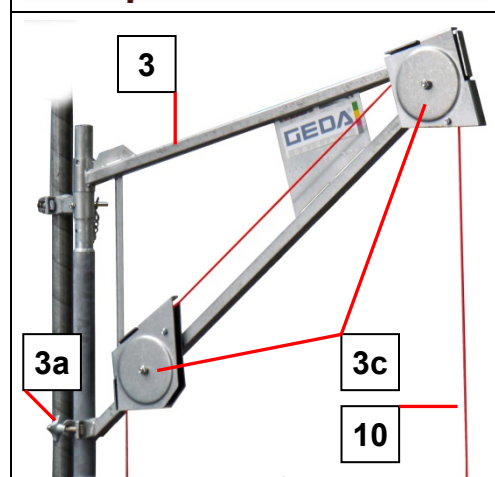


- Débobiner suffisamment de câble pour la hauteur de montage du tambour de câble.

- Faire passer le câble d'acier (10) jusqu'au bras pivotant (3) et l'enfiler dans la fente des bobines de câble.



- Placer le câble d'acier (10) dans les rainures des deux bobines de câbles (3c).



- Desserrer le blocage de potence (3), pivoter la potence vers l'extérieur et resserrer la poignée à croisillon (3a).

Contrôles

Accrocher la charge et lever (respecter la charge admissible). En cas de surcharge et si le câble vient heurter la potence, le treuil se soulève et condamne le mouvement vers le **haut**.

5.4 Sécurité des points de chargement et de déchargement

Des dispositifs de protection anti-chute prévenant la chute des personnes doivent être installés sur **tous** les lieux de chargement et de déchargement au niveau desquels il y a risque de chute d'une hauteur de plus de 2 m [6.5 ft].

(cf. prescriptions nationales)

Porte de sécurité aux étages « ECO S »

N° art. 42500

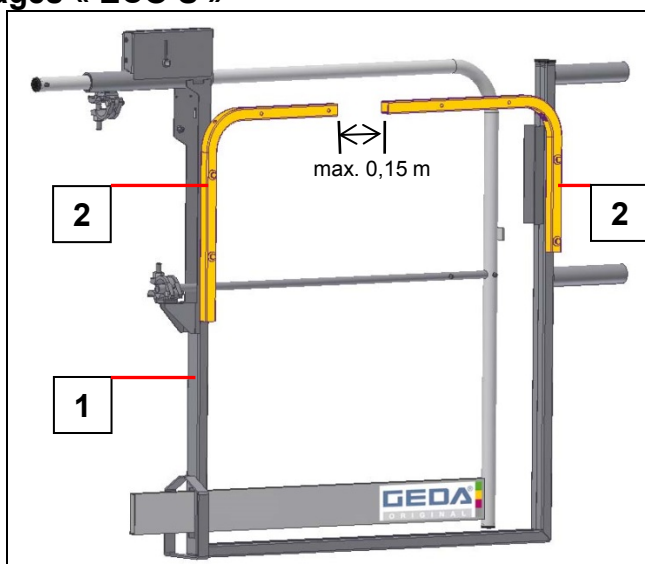
Largeur : 0,85 m [2.8 ft]

Poids : 22 kg [48 lb]

Ouverture pour le passage du câble : max. 0,15 m [0.5 ft]

1 = Porte de sécurité aux étages

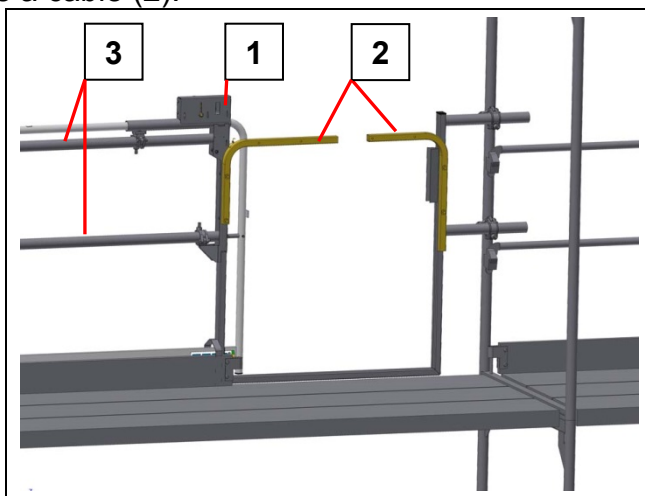
2 = Garde-corps du monte-charges à câble



Pour adapter l'ouverture au câble d'acier enfilé, le garde-corps du monte-charges à câble (2) peut être monté dans deux positions.

Montage

- Mettre la porte de sécurité aux étages (1) en place sur l'échafaudage.
- Aligner de sorte que le câble enfilé passe par l'ouverture du garde-corps du monte-charges à câble (2).
- Fixer la porte de sécurité aux étages à l'échafaudage au moyen d'éléments de fixation appropriés (p.ex. accouplements en croix / parallèles).



Pour des largeurs de champ importantes, le montage d'un tube d'échafaudage horizontal suffisamment long (3) peut être nécessaire pour la fixation.

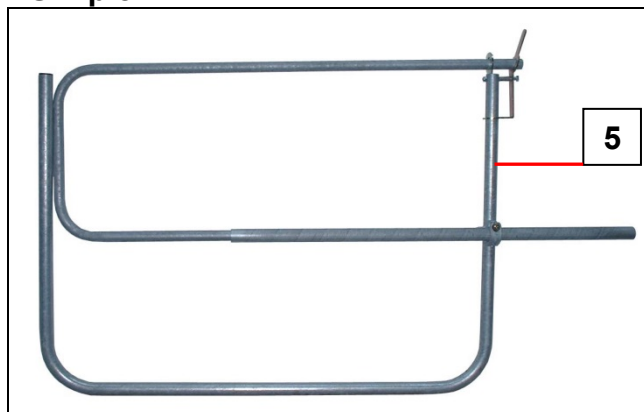
Sécurité de chargement « Simple »

N° art. 01206

Largeur : 1,4 m [4.6 ft]

Poids : 29 kg [64 lb]

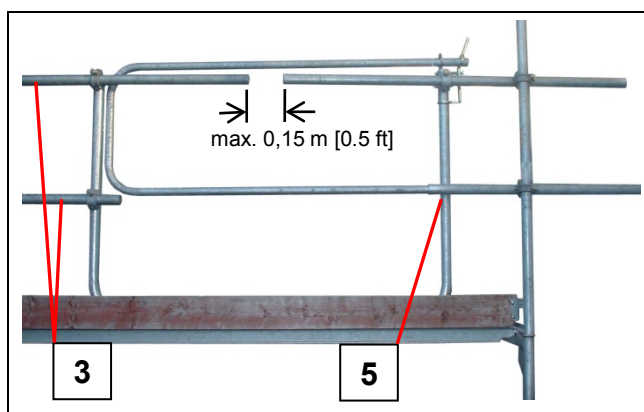
5 = Sécurité de chargement

**Montage**

Le montage détaillé de la sécurité de chargement « Simple » est décrit dans la notice séparée.

- Fixer la porte de sécurité aux étages à l'échafaudage au moyen d'éléments de fixation appropriés (p.ex. accouplements en croix / parallèles).

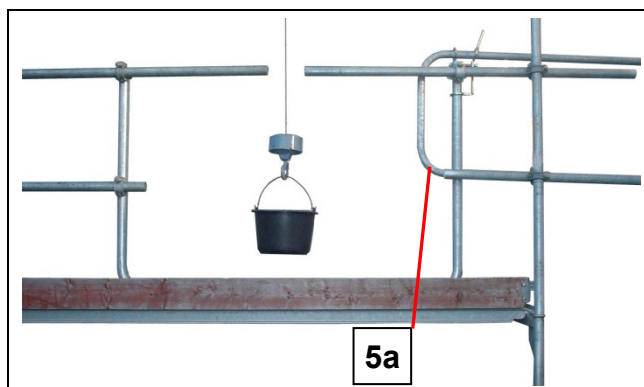
Ouverture pour le passage du câble : max. 0,15 m [0.5 ft]



- Aligner les tubes supérieurs du garde-corps de manière à ce que le câble enfilé passe par l'ouverture.

Pour des largeurs de champ importantes, le montage d'un tube d'échafaudage horizontal suffisamment long (3) peut être nécessaire pour la fixation.

Placer l'étrier (5a) en cas de fonctionnement avec un monte-charge pour échafaudages.



5.5 *Contrôle après le montage et avant chaque mise en service*

- Vérifier si
 - les travaux d'entretien et contrôles prescrits ont été réalisés,
 - la section transversale du câble d'alimentation est suffisante,
 - aucune graisse ne sort de la transmission,
 - la longueur du câble est suffisante pour la hauteur de montage,
 - les plaques indicatrices sont disponibles et lisibles (cf. chap. 11),
 - la zone de danger est barrée et marquée sur le lieu de chargement inférieur,
 - une protection contre les chutes est installée sur le point de chargement supérieur, conformément aux règles nationales.
- Effectuer une marche d'essai **sans charge** et contrôler si
 - le sens de rotation du moteur correspond aux boutons **MONTER** ou **BAISSER** des commandes et les boutons d'**ARRÊT D'URGENCE** interrompent les déplacements,
 - le câble d'acier ne présente aucun dommage,
 - la protection mobile du tambour arrête la machine lorsque le câble est mou,
 - le câble d'acier est correctement bobiné sur le tambour de câble.
- Effectuer une marche d'essai **avec charge** (cf. charge admissible) et contrôler si
 - le frein moteur fonctionne correctement,
 - le mouvement vers le **haut** est arrêté en cas de dépassement de la charge admissible (levage du treuil) et lorsque le poids d'équilibrage atteint le bras pivotant.

6 Fonctionnement



Seul le personnel qualifié désigné par le chef d'entreprise est autorisé à utiliser le monte-charges pour échafaudages. Cet ouvrier qualifié doit connaître la notice d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation de l'appareil de levage.

Opérateur : cf. chapitre 1.7.2

6.1 Sécurité pendant le service

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.
- Interdiction de transporter des personnes !
 - Ne jamais fouler aux pieds le moyen de préhension de la charge !
- Avant de commencer à travailler sur le site opérationnel, se familiariser avec l'environnement du travail, par exemple les obstacles dans la zone de travail et de circulation, et les enceintes délimitant le chantier par rapport à la voie publique.
- La commande du monte-charges pour échafaudages est placée à l'extérieur du périmètre de danger.
 - Observer constamment la charge en suspension à partir du poste de commande.

	ATTENTION
	Danger de mort Charge en suspension ! Ne jamais se tenir sous une charge en suspension. Soulever uniquement la charge par les points d'élingage prévus. Utiliser exclusivement des moyens d'élingage / moyens de préhension de la charge appropriés.

- Ne pas charger les moyens d'élingage / moyens de préhension de la charge d'un seul côté.
- Sécuriser dans tous les cas le monte-charges contre tous les accès non autorisés ! - Ne pas laisser traîner la commande manuelle à la fin du travail et pendant les pauses.
- Ne jamais quitter le monte-charges avec une charge en suspension.
 - Décharger d'abord le moyen de préhension de la charge et déposer ensuite.
- Porter des équipements de protection personnelle (par exemple un casque, des chaussures de sécurité).
- Le fonctionnement du monte-charges pour échafaudages doit être arrêté en cas de :
 - Températures inférieures à -20 °C [-4] ou supérieures à +40 °C [104 °F]
 - Dommages ou autres anomalies
 - Absence de contrôles récurrents (cf. chapitre 8.1)

6.1.1 Contrôles avant le début des travaux

Au moins une fois par jour, s'assurer que le monte-charges ne présente ni dommage ni défaut identifiables. - Le cas échéant, notifier immédiatement au responsable de l'entreprise ou à son mandataire les modifications et les défauts qui ont été constatés. Si nécessaire, mettre le monte-charges immédiatement en sécurité et sécuriser.

- Exécuter un essai de fonctionnement et s'assurer que toute la hauteur de déplacement est libre.

Le monte-charges pour échafaudages doit s'arrêter immédiatement lorsque

- le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE** est enfoncé,
- le **dispositif de surcharge** est activé,
- le **détecteur de câble mou** se déclenche.

Contrôle des interrupteurs de fin de course : cf. chapitre 5.5

- Lors de l'essai de fonctionnement, contrôler la présence de dommages et d'usure sur le câble d'acier.
- Vérifier si le câble d'alimentation et les lignes pilotes sont endommagés.

6.2 Utilisation du monte-charges pour échafaudages

Les monte-charges pour échafaudages **GEDA MINI 60 S** et **GEDA MAXI 120 S / 150 S** ont deux vitesses de fonctionnement : la vitesse lente sert principalement pour démarrer sans à-coup les mouvements de levage et de descente. L'appareil sera exploité principalement en vitesse rapide. La vitesse lente sert aussi pour stopper l'appareil sans à-coup. La commande est équipée de deux points de pression pour les deux vitesses.



Si la descente a été stoppée automatiquement parce que le câble a pris du mou, le mouvement monte n'est libéré qu'après avoir tenu le câble à la main.

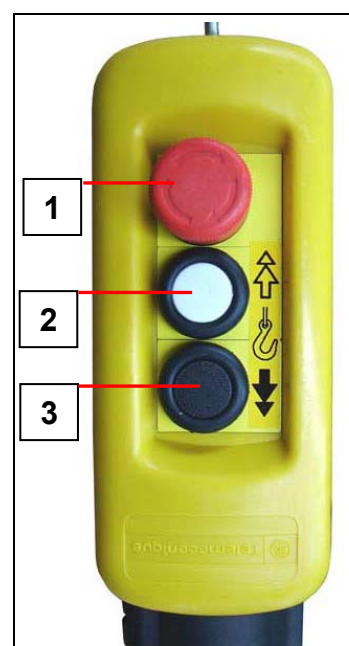
- Déverrouiller la touche d'**arrêt d'urgence** (1) sur la commande manuelle.

Montée

- Enfoncer légèrement la touche **MONTER** (2), puis l'enfoncer totalement après un bref instant.

La montée ne dure que tant que la touche **MONTER** (2) reste enfoncée.

La montée s'interrompt au plus tard lorsque le poids d'équilibrage atteint le bras pivotant.



Descente

- Enfoncer légèrement la touche **BAISSER** (3), puis l'enfoncer totalement après un bref instant.

La descente ne dure que tant que la touche **BAISSER** (3) reste enfoncée.

La descente s'interrompt au plus tard lorsque la charge est déposée au sol (câble mou).



Pour commander le bras pivotant par la partie supérieure, encastrez la commande manuelle longue avec câble de 30 m [98 ft] ou 50 m [164 ft] (accessoire).



ATTENTION

Danger de mort

La charge en suspension doit en permanence être observée à partir du poste de commande.

6.3 *Mise en sécurité en situation d'urgence*

En la présence d'une situation dangereuse pour le personnel de service et pour le monte-charges pour échafaudages, le déplacement peut être interrompu en appuyant sur le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**.

La commande manuelle est équipée d'un bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**.



Les boutons-poussoirs d'ARRÊT D'URGENCE type coup de poing sont équipés d'un mécanisme d'enclenchement et restent activés tant qu'ils ne sont pas déverrouillés manuellement (tourner le bouton rouge vers la droite et tirer).

6.4 *Interruption de travail – Fin de travail*

- Abaisser la charge et la déposer au sol.
- Retirer la commande manuelle et la conserver dans un lieu fermé.
- Débrancher la prise secteur.

7 **Démontage**

Les mêmes règles que celles décrites au chapitre 5 s'appliquent pour le démontage.

Par principe, le démontage a lieu dans l'ordre inverse des opérations par rapport au montage en respectant, en plus, les consignes suivantes :

- Condamner la zone de danger et placer apposer un panneau d'avertissement.
- Démontez tout d'abord les protections anti-chute et fermer la protection latérale en trois parties de l'échafaudage.

8 Entretien – Contrôle – Nettoyage



ATTENTION

La notice d'utilisation complète doit avoir été lue avant tous travaux d'entretien et de maintenance.

Ces travaux sont interdits en cas de doute quant au type et à l'étendue des activités à réaliser, aux risques en résultant ou aux mesures à prendre pour les éviter. Tout doute doit être écarté avant le début des travaux. Toutes les consignes de sécurité doivent impérativement être respectées.

Pour effectuer les **interventions d'entretien et de maintenance**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter un dispositif de protection ! Maintenir toutes les poignées et mains courantes, ainsi que le sol.

8.1 Contrôles



Exécuter les contrôles avant la mise en service, les contrôles répétitifs et les contrôles intermédiaires conformément aux prescriptions nationales.

Lors des contrôles, les caractéristiques techniques de sécurité de la machine doivent être contrôlées (état, existence et fonctionnement) en utilisant des procédés adéquats. Ces procédés sont :

- Contrôles visuels
- Contrôles de fonctionnement et d'efficacité
- Contrôles au moyen d'instruments de mesure et de contrôle

Pour chaque contrôle, l'étendue des contrôles, leur type, les intervalles et les personnes autorisées à procéder aux contrôles doivent être définis par l'exploitant.

Type de contrôle	Contrôle
Contrôle par des personnes instruites	Contrôles visuels et de fonctionnement simples, requérant peu d'étapes de contrôle, et évaluation simple
Contrôle par des personnes autorisées	Contrôle récurrent Contrôle lié à des raisons particulières, telles que : - Montage - Entretien - Événements naturels
Contrôle par un centre de contrôle agréé (expert)	Contrôle conforme aux prescriptions nationales

8.1.1 Documentation des résultats

L'exploitant est tenu de documenter les résultats des contrôles. Cette documentation doit être conservée pendant une période appropriée – et au moins pendant toute la durée de vie de la machine.

- Les résultats des contrôles répétitifs peuvent être enregistrés par écrit dans l'annexe de cette notice.
- L'exécution du dernier contrôle doit être indiquée sur la machine.

8.1.2 Contrôles avant la mise en service initiale

Contrôles en usine

Les contrôles suivants ont déjà été effectués en usine :

- Contrôle dynamique avec une charge 1,1 fois supérieure à la charge utile.
- Contrôles électriques conformément à la norme EN 60204.
- Contrôles de fonctionnement.

8.1.3 Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service

Pour garantir la sécurité lors de l'utilisation de la machine, la personne mandatée par l'exploitant est tenu(e) de procéder à un contrôle quotidien de certaines zones / certains éléments de la machine.

Tout vice constaté doit immédiatement être rapporté à un supérieur et éliminé. Seul du personnel en charge de la maintenance et des réparations est autorisé à procéder à l'élimination des vices.

Les contrôles visuels doivent toujours être effectués avant les contrôles de fonctionnement. Il est interdit d'utiliser la machine tant que cela n'est pas le cas.

Les points suivants doivent être contrôlés chaque jour :

- Contrôle de sécurité avant le début des travaux
→ cf. chapitre « Fonctionnement »
- Nettoyer la protection du tambour (bobine de câble) (s'assurer de l'absence de neige et de glace en hiver).
- Tenir la zone de travail autour de la machine propre et libre.

Contrôles à effectuer après chaque montage → cf. chapitre « Montage »

8.1.4 Contrôles récurrents

Les contrôles récurrents doivent être effectués conformément aux règles nationales.



GEDA recommande de procéder à un contrôle récurrent au moins chaque année. Ces contrôles doivent être plus rapprochés en cas de sollicitations élevées (par ex. utilisation par plusieurs équipes).

8.1.5 Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes

Contrôle spécial après des températures de –30 °C [22 °F]

REMARQUE :

S'il est impossible de définir si les températures sont descendues sous –30 °C [–22 °F], procéder comme si cela avait été le cas lors de la mise en service suivante. Les températures doivent avoir été supérieures à –20 °C [–4 °F] pendant au moins 3 heures avant de procéder au contrôle spécial.

- Dégager le monte-charges de la neige et du gel.
- Appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence, puis le déverrouiller à nouveau.
- Contrôler le linguet de sécurité du crochet de charge.
- Contrôler la souplesse de tous les commutateurs de fin de course.

DANGER :

Si des fissures / pièces détachées / vissages desserrés sont visibles, en avertir immédiatement le responsable. Procéder selon ses recommandations.

Faire procéder à un contrôle technique de sécurité du monte-charges par une personne expérimentée. Le contrôle technique de sécurité après détection de fissures / pièces détachées / vissages desserrés doit également comprendre un contrôle du bras pivotant.

Toute utilisation est interdite jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie.

- Effectuer un essai de fonctionnement et contrôler la mise à l'arrêt en cas de câble mou et la protection contre les surcharges (cf. également chapitre 5.5).

Contrôle spécial après une tempête de sable

Endommagement du monte-charges en cas d'ouvertures d'aération obstruées.

- Nettoyer les fentes d'aération, canaux d'aération et ventilateurs.

8.2 Plan d'entretien

Les contrôles devant être réalisés chaque jour avant le début des travaux n'apparaissent pas dans le plan d'entretien. Ceux-ci sont décrits dans la notice d'utilisation car ces contrôles peuvent être réalisés par le personnel d'exploitation.

Les intervalles d'entretien donnés concernent une utilisation par 1 équipe (40 heures / semaine). Les intervalles doivent être modifiés en conséquence en cas d'utilisations plus ou moins longues. Les contrôles suivants comprennent toujours un contrôle du bon fonctionnement, de l'usure, de l'intégralité et de la liberté de manipulation.

Abréviations utilisées dans le plan d'entretien

W = semaine / M = mois / J = année

● = Contrôle visuel / ■ = Contrôle	W	1M	3M	1J
Composants électriques				
Vérifier si les lignes pilotes et le câble d'alimentation sont endommagés		●		
Protéger les câbles contre le frottement			●	
Contrôler le fonctionnement de la commande manuelle			■	
Câblage et interrupteurs de fin de course			■	
Contrôler la résistance des contacts / Resserrer				■
Contrôler le réglage de surcharge				■
Mesurer le conducteur de protection conf. à la norme EN 60204, partie 1				■ ¹
Mesurer l'isolation conf. à la norme EN 60204, partie 1				■ ¹
Salle de commande (sous le capot de protection)				
Encrassement, humidité, points enfumés				●
Composants mécaniques				
Câble d'acier Endommagement / Usure	■			
Moyens de fixation (fixation / serrage)	■			
Bobines de câble		■		
Présence de l'ensemble des capots			●	
Frein du moteur			■	
Sortie de graisse / Particularités sur les engrenages			●	
Plaques indicatrices (présentes / lisibles)			●	
Protection contre les chutes			■	
Fixation / Largeur d'ouverture				

■¹ = Intervalles de contrôle max. pouvant être nettement plus courts en fonction des lieux d'utilisation et des prescriptions locales.



ATTENTION

Le plan d'entretien doit être complété au moyen des indications relatives à l'entretien / à la maintenance / aux moyens d'exploitation / au remplacement / à la réparation dans les instructions des fournisseurs des différents composants.

8.3 **Contrôles d'usure et de fonctionnement**

8.3.1 **Moteur / Frein moteur**

Les activités d'entretien et de maintenance suivantes doivent être effectuées :

Moteur :

- Nettoyage
- Contrôler le roulement à billes et, le cas échéant, le remplacer (en cas de bruits inhabituels)
- Remplacer la bague à lèvres avec ressort (en cas de fuite de graisse)
- Nettoyer le circuit d'air de refroidissement

Frein du moteur :

- Mesurer l'épaisseur de la garniture de frein et, le cas échéant, le remplacer
- Mesurer et régler le jeu de travail
- Disque d'ancrage
- Entraîneur / Dents

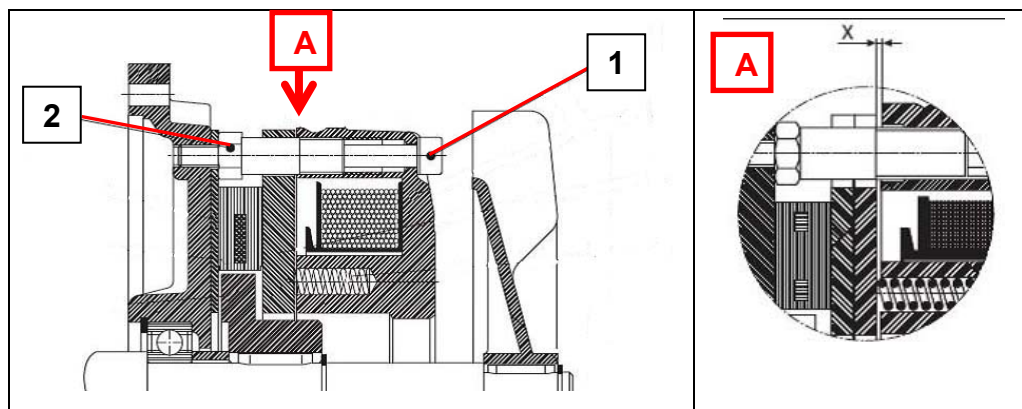
Contrôler la distance de freinage :

- Charger le guide d'équilibrage et le crochet de charge avec 110% de la charge admissible du treuil.
- Soulever d'env. 4 m [13 ft], puis faire redescendre.
Arrêter la charge de contrôle à grande vitesse (2^{ème} niveau de vitesse) (en enfonçant le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**).

La marche par inertie des freins du moteur ne doit pas dépasser 100 mm [4 in].

Régler le frein moteur

Le jeu de travail est mesuré en position de freinage entre la plaque d'ancrage et le corps magnétique. Celui-ci augmente en fonction de l'usure. Lorsque l'usure de la garniture de frein est tellement avancée que le jeu maximal admissible de 0,5 mm est atteint, le frein doit être ajusté car un actionnement sûr ne peut plus être garanti dans le cas contraire. Ceci est visible à une force de freinage réduite ou à une distance de freinage plus longue. L'épaisseur minimale de la garniture est de 6,5 mm ; le jeu de travail doit être réglé sur 0,2 mm.



Bobine 30 W / 105 V / env. 368 Ω

Jeu (X) min. (réglé)	0,2 mm
Jeu (X) max. (usure)	0,5 mm
Epaisseur min. de la garniture	6,5 mm

Entrefer du frein – Réglage

- Mettre l'entraînement hors tension.
- Retirer le capot de protection après avoir desserré les vis de fixation.
- Retirer la bague anti-poussière hors de la rainure du corps magnétique et le retourner sur la flasque.
- Eliminer la poussière au moyen d'air comprimé.
- Desserrer les vis à tête cylindrique (1) ; celles-ci doivent être remplacées par des vis neuves au plus tard **tous les deux** ajustages.
- Régler l'entrefer du frein en tournant les pièces de réglage / vis creuses (2).

Veiller à ce que le réglage soit régulier sur tous les points.

- Serrer les vis à tête cylindrique (1) de manière régulière.

Couple de serrage = 5 Nm [3.68 lbf ft]

- Avec la jauge, contrôler le jeu de travail de 0,2 à 0,3 mm [0.008 – 0.01 in] entre la plaque d'ancrage et le corps magnétique.



Le jeu de travail doit être identique partout ; celui-ci doit donc être contrôlé à plusieurs endroits.

- Vérifier si les pièces de réglage / vis creuses (2) sont correctement serrées.
- Retourner la bague anti-poussière dans la rainure du corps magnétique.
- Installer un nouveau joint profilé sur le carter de protection des engrenages et remplacer le capot de protection.
- Procéder à un contrôle de fonctionnement.

8.3.2 Engrenages

Au moins tous les 3 mois

- Contrôler les bruits afin de s'assurer du bon état des paliers
- Contrôle visuel des joints --> Fuites

Graisse pour engrenages

Recommandation	Quantité de remplis- sage	Vidange
DIVINOL Lithogrease 0, ARAL-Lub FD 00, BP-Energrease HTO, ESSO-Fibrax 370	160 g [5.6 oz] pour le MINI 60 S	env. 3000 h
	500 g [17.5 oz] pour le MAXI 120 S/150 S	

Rejeter les lubrifiants utilisés conformément aux normes environnementales.

8.3.3 Contrôle / Remplacement du câble d'acier



AVERTISSEMENT

Risque de blessures lors de la manipulation des câbles

Toujours porter des gants de protection lors de la manipulation des câbles.



Les câbles endommagés doivent immédiatement être remplacés.

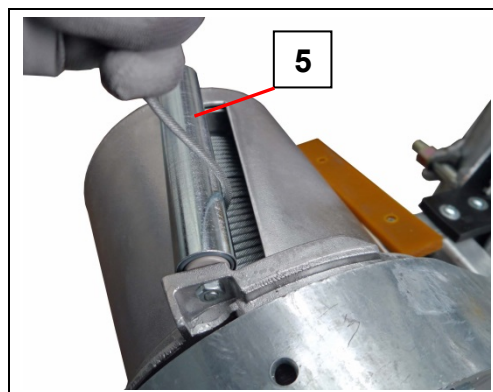
Les critères de la norme DIN ISO 4309 peuvent être pris en compte pour l'évaluation des dommages (critères de remplacement).

La raison des dommages doit également être déterminée et, le cas échéant, des mesures doivent être prises pour y remédier. Dans certains cas extrêmes, une personne spécialisée peut être appelée pour l'inspection des câbles d'acier.

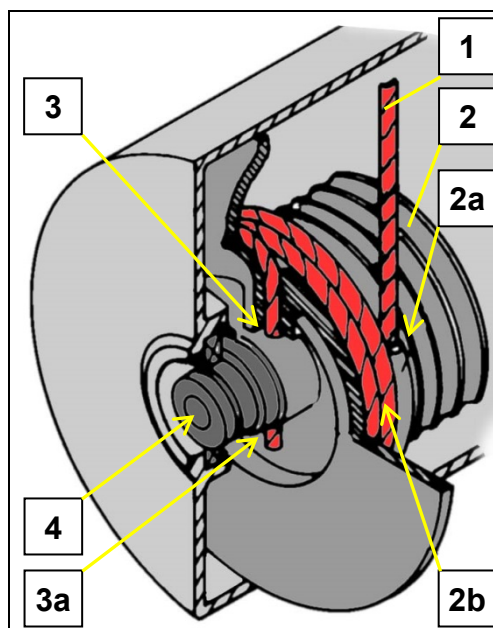
Remplacement du câble d'acier

Démontage du tambour de câble

Pour améliorer l'accessibilité au tambour de câble pour le remplacement du câble, la bobine de câble (5) sur la protection mobile doit être démontée.



- Dévider le câble d'acier (1) en laissant deux enroulements sur la bobine.
- Détacher la pince de câble en desserrant le boulon central (4) sur l'arbre de transmission.
- Tirer le câble d'acier (1), d'abord hors de la pince (3), ensuite hors du passage sur le tambour (2a) (repousser le câble pour qu'il prenne du mou).



Montage sur le tambour de câble

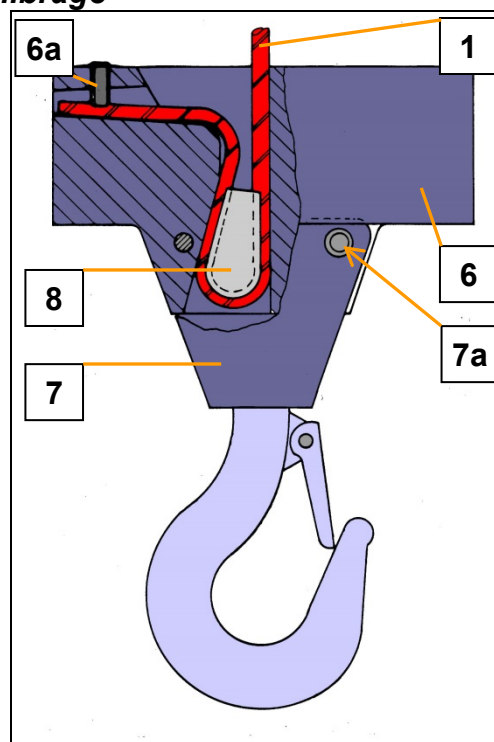
- Enfoncer tout d'abord le câble d'acier (1) dans le passage du tambour (2a)
- Tirer sur une longueur d'env. 1 m [3.3 ft] et placer dans les deux dernières rainures extérieures.
- Enfoncer le câble d'acier (1) dans le trou de la pince (3) jusqu'à ce qu'il soit visible sur le côté opposé (3a).
- Fixer le câble sur l'arbre de sortie avec la vis centrale (4).
- Tendre les deux enroulements (2b) restant.
- Remonter la bobine de câble (5).
- Enrouler le câble proprement sur le tambour.

PRUDENCE

Le câble doit avoir une longueur suffisante pour que les deux derniers enroulements restent sur le treuil.

Remplacement sur le poids d'équilibrage

- Dévisser les boulons d'agrafage de câble (6a) et tirer le câble d'acier (1) hors de l'alésage latéral du poids d'équilibrage (6).
- Dévisser une vis (7a) du guide d'équilibrage (7) et replier celui-ci latéralement.
- Repousser la cale de câble (8).
- Passer le nouveau câble sur le poids d'équilibrage (6), par le haut, former une boucle, retourner l'extrémité du câble et l'introduire à l'horizontale dans l'alésage.



Veiller à ce que le câble d'acier (1) ne dépasse pas sur le contour du poids d'équilibrage (6).

- Fixer l'extrémité du câble avec le boulon d'agrafage (6a). (boulon à six pans creux, taille 3).
- Placer la cale (8) sur la boucle et repousser le câble d'acier (1) dans la partie centrale afin de bloquer la cale (8).
- Déplier le guide d'équilibrage (7) et fixer avec le boulon (7a).

8.3.4 Guide d'équilibrage avec crochet de charge

Vérifier si le guide d'équilibrage avec crochet de charge est complet et présente des fissures, déformations et traces de corrosion.

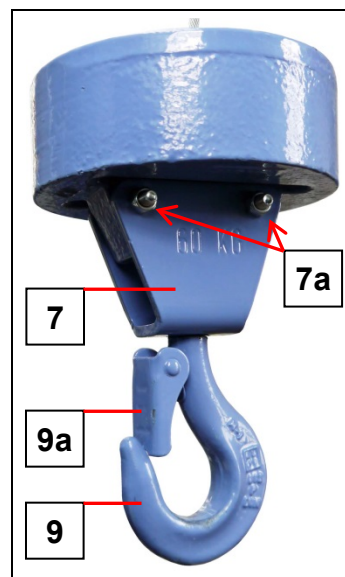
- Le crochet de charge (9) doit pouvoir tourner facilement.



Le guide d'équilibrage doit être vissé au poids d'équilibrage au moyen de vis (7a). Les boulons avec rondelle-ressort d'arrêt (des modèles antérieurs) doivent être remplacés !

- La cale du câble doit être adaptée au diamètre du câble d'acier ($\varnothing = 4,5 \text{ mm}$ [0.17 in]).

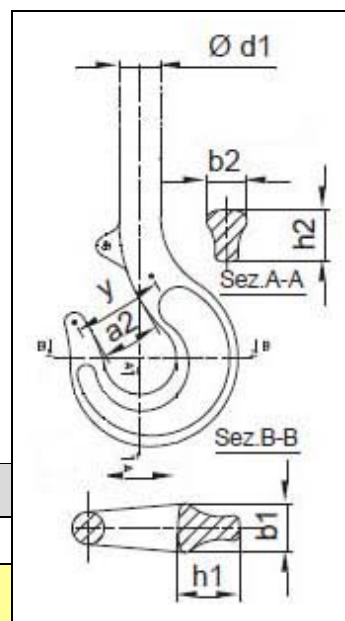
7 = Guide d'équilibrage



- Le linguet de sécurité du crochet (9a) doit se fermer de lui-même, sans résistance et complètement.
- La fixation (rivet) de la sécurité ne peut pas être endommagée.

Les crochets de charge ne peuvent présenter aucune déformation importante au niveau du bec du crochet :

- max. 10% d'extension.
- max. 5% d'usure.



a2	b1	h1	b2	h2	d1
24 mm	19 mm	22 mm	15 mm	19 mm	16 mm
0.94 in	0.74 in	0.86 in	0.59 in	0.74 in	0.62 in

8.3.5 Bobines de câble

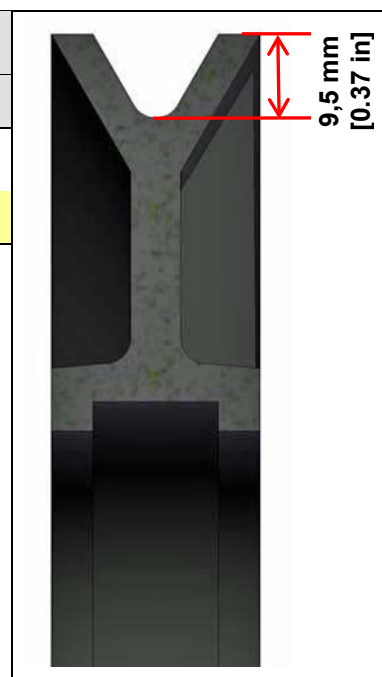
Détermination de l'usure

L'usure est déterminée au moyen d'un pied à coulisse étalonné.

Bobine de câble N° d'art. 08176



Limite d'usure	
<i>Cote normale</i>	<i>Cote d'usure</i>
9,5 mm	11 mm
0.37 in	0.43 in



Contrôler également

- la présence de stries, fissures et effritements sur la bobine de câble.
- le jeu et l'état du palier.

8.3.6 Contrôle des éléments porteurs et moyens de fixation

Contrôler la présence de corrosion, fissures et dommages sur les éléments porteurs, tels que le bras basculant, le cadre triangulaire, le bras pivotant et la fixation pour bras pivotant.

S'assurer que les vis des colliers de fixation du cadre triangulaire, du bras pivotant et de la fixation pour bras pivotant sont correctement serrées.

Colliers d'attache pour tuyaux 1 ½"

Couple de serrage : **50 Nm [37 lbf ft]**, ouverture de clé : (SW) 22 mm

8.3.7 Systèmes de préhension de la charge

Intervalles de contrôle

Les systèmes de préhension de la charge doivent être contrôlés par une personne compétente au plus tard après **un an** (cf. règles nationales).

Contrôle après des événements particuliers

Les systèmes de préhension de la charge doivent être soumis à un contrôle exceptionnel par une personne compétente après tout sinistre ou événement particulier pouvant nuire à sa charge admissible, ainsi qu'après toute maintenance.

L'étendue de ce contrôle exceptionnel dépend du type et de l'importance du sinistre, de l'événement ou de la maintenance.

Contrôle

Le contrôle avant la première mise en service, ainsi que les contrôles réguliers sont essentiellement des contrôles visuels et de fonctionnement.

Il faut contrôler :

- l'état des composants et dispositifs,
- l'assemblage et l'utilisation appropriés,
- l'intégrité et l'efficacité des dispositifs de protection.



Une attestation doit être établie pour tous les contrôles réalisés sur les dispositifs de préhension de la charge.

9 Défauts - Diagnostic - Réparation



ATTENTION

La recherche et l'élimination des défaillances doivent être réalisées uniquement par du personnel spécialement formé à cet effet et habilité.

Avant toute recherche de défauts, descendre si possible la charge !

Cesser l'exploitation immédiatement en présence de défauts menaçant la sécurité de fonctionnement !



DANGER

Choc électrique

Avant de travailler sur les appareillages électriques du monte-charge pour échafaudages, retirer le connecteur réseau.



9.1 **Tableau des défaillances**

Vous trouverez dans la suite les défaillances possibles, ainsi que leurs solutions.

Défaillance	Cause	Solution
Le treuil ne fonctionne pas.	La prise secteur est débranchée.	Connecter la prise secteur.
	Coupe-circuit du secteur.	Contrôler les fusibles et, le cas échéant, les remplacer / enclencher.
	Fusible de commande.	Contrôle / Correction. (cf. chapitre 9.2.2).
	Bouton d' arrêt d'urgence enfoncé.	Déverrouiller le bouton d' ARRÊT D'URGENCE .
	Détecteur de câble mou activé.	Tendre le câble d'acier (cf. chapitre 9.2.3).
Le moteur ne fonctionne pas à pleine puissance.	Surchauffe du moteur d'entraînement.	Attendre que le moteur d'entraînement refroidisse et réduire la charge.
	Chute de tension de plus de 10%.	Choisir un câble d'alimentation ou une rallonge d'une section plus élevée (cf. chapitre 9.2.1).
Le treuil ne se déplace que vers le BAS .	L'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant / de surcharge est-il en état de marche ?	Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant / de surcharge .
Le mécanisme de basculement est relevé.	La protection contre la surcharge s'est déclenchée.	Réduire la charge.
	Le poids d'équilibrage a atteint le bras pivotant.	Le redescendre.
Le câble d'acier s'enroule d'un seul côté sur le tambour de câble.	Le cadre vertical (échafaudage) n'est pas installé à la verticale.	Aligner le cadre vertical (échafaudage) au moyen d'un niveau à bulle.
	Le treuil n'est pas réglé à l'horizontale.	Placer le treuil à l'horizontale (cf. chapitre 9.2.4).

9.2 *Dépannage*

9.2.1 **Le moteur ne tourne pas à plein régime.**

- Chute de tension de plus de 10 % de la tension nominale.
- Choisir un câble d'alimentation de section métallique plus élevée.
- En cas de surcharge, l'interrupteur thermique intégré coupe le courant de commande. Il est possible de reprendre le travail après un certain temps de refroidissement (réduire éventuellement le chargement).



Il est déconseillé de surchauffer ou de surcharger le moteur à maintes reprises. - La durée de vie du moteur et du frein s'en trouve réduite.

9.2.2 **Fusible de commande**

MINI 60 S

Pour atteindre les fusibles de commande, le capot du moteur doit être retiré.

(3 écrous borgne, SW 10 mm)

1 fusible (5×20) 230 V / T 250 mA

1 fusible (5×20) 230 V / T 63 mA

MAXI 120S / 150 S

Sur le cadre triangulaire du treuil.

1 fusible (5×20) 230 V / T 2,0 A



9.2.3 Détecteur de câble mou activé

Cause

La protection mobile du tambour empêche le câble d'acier de se détendre sur le tambour de câble lors de la dépose de la charge au sol.

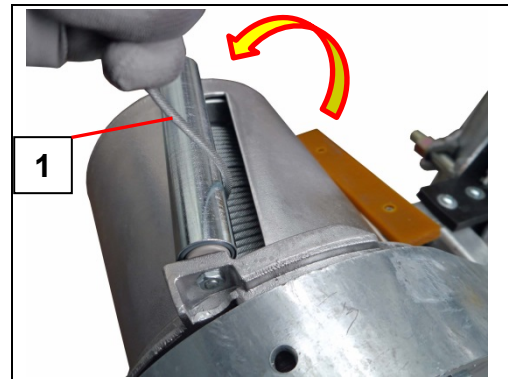


La protection mobile du tambour éteint la commande dans les deux directions.

Mesure :

- Tendre le câble d'acier (1) et le placer à la verticale.

La protection mobile du tambour est placée en position de fonctionnement et la charge peut à nouveau être déplacée vers le haut.



9.2.4 Le câble d'acier ne s'enroule que d'un côté.

Le câble doit s'enrouler de manière régulièrement (chaque couche) sur le tambour de câble. Si le câble ne s'enroule pas de manière satisfaisante, le montage vertical du cadre vertical (échafaudage) ou l'inclinaison du tambour de câble doit être contrôlé.

Contrôles

- Le cadre vertical de l'échafaudage sur lequel le monte-charge pour échafaudages est monté doit être aligné à la verticale.
- L'inclinaison du tambour de câble doit être réglée.

En usine, l'entraînement (tambour de câble) a été réglé sur une inclinaison d'env. 0,5°. Si, malgré tout, le câble d'acier devait ne pas bobi-ner d'une manière satisfaisante, ce réglage doit être contrôlé.

- Placer un niveau à bulle d'air sur le capot de protection et s'assurer que celui-ci est parfaitement horizontal.

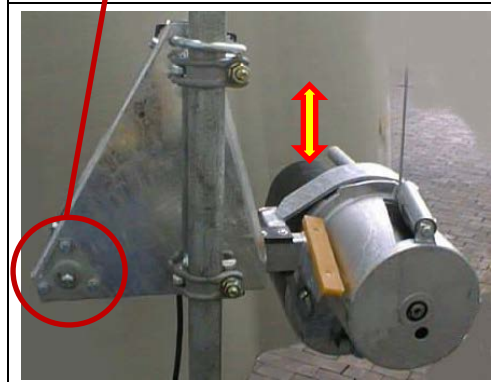
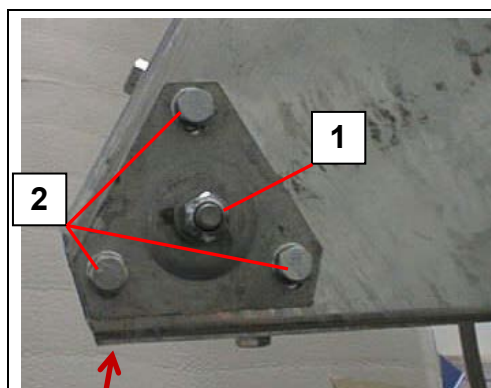
L'inclinaison du tambour de câble est d'env. 0,5° lorsque le bord supérieur du capot de protection se trouve à l'horizontale.



Modification du réglage

Contrôler le serrage de l'écrou de blocage M12 (1) (ne pas desserrer).

- Desserrer les trois vis M8 (2). (Ouverture de clé = 13 mm)
- Régler l'inclinaison de l'entraînement au moyen d'un niveau à bulle d'air (voir plus haut).
- Maintenir l'entraînement dans la position réglée et serrer les trois vis (2).
- Contrôler l'enroulement du câble.



9.3 *Réparation*



Les travaux de réparation doivent être uniquement réalisés par des personnes formées et autorisées car ils supposent des connaissances et des capacités spéciales. La présente notice d'utilisation ne constitue pas un manuel pour l'acquisition de ces connaissances.

Prière de mentionner les informations suivantes sur toute commande de pièces de rechange :

- le type,
- l'année de fabrication,
- le n° fabr.,
- la tension de service,
- le nombre de pièces souhaité.

La plaque signalétique est fixée au chariot de l'unité de base.



Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant ! Utiliser uniquement les pièces d'origine de GEDA.

Pour les travaux d'entretien et de réparation, faire appel à notre service après-vente :

Adresses du service des ventes et du SAV : cf. chapitre 1.4.

10 Élimination de la machine

Au terme de sa durée de vie utile, démonter correctement l'appareil et traiter les déchets conformément à la réglementation nationale.

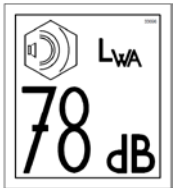
Pour ce qui concerne les déchets de l'appareil, tenir compte des points suivants :

- Vidanger les huiles et les graisses et éliminer en respectant les prescriptions environnementales.
- Diriger les pièces métalliques vers le recyclage.
- Diriger les pièces en plastique vers le recyclage.

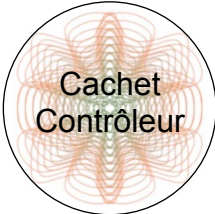
Recommandation :

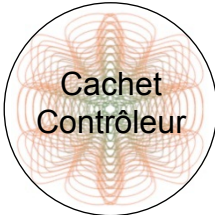
Prendre contact avec le fabricant ou charger une entreprise spécialisée pour réaliser les travaux d'élimination des déchets.

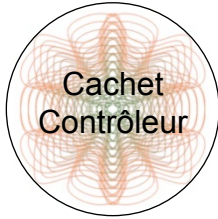
11 Présentation des plaques indicatrices

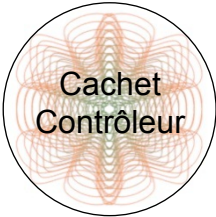
	Achtung! Vor dem Öffnen Netzstecker ziehen. In Betrieb mit Hochstrommotor ist folgendes zu beachten: • Anschluss gemäß VDE 0100 Teil 704 nur über Bauströmverteiler • Die Stromzuführung ist eine Gemischtschaltung 240/250V, 50/60 Hz und darf nicht an Spielplatz ohne Zwischenstecker anderer Stromverbraucher angeschlossen werden. • Die Arbeit ist sofort einzustellen, falls der Motor nicht hochdreht, bzw. vibrieren hört. • Abhilfe: Sonstige Stromverbraucher austauschen, bzw. andere Anschlussstellen wählen. (Unter Belastung sind max. 20 V Unterspannung am Gerät zulässig.) • Bei Störungen am Gerät ist zu überprüfen, ob die Stromzuführung gewöhnlich ist, die Endschalter auf Hermetisierung stehen und die Feinsicherung der Steuerung in Ordnung ist. • Werden diese Punkte zusammen mit der Betriebsanleitung nicht beachtet, besteht kein Gewähranspruch. 07223	GEDA® Die Winde (1) an untersten Vertikalrahmen (2) anschrauben (Seilzug nach oben ziehend). Elektr. Anschluss über Bauströmverteiler (VDE 0100 Teil 704). Vertikalrahmen (2) an den der Schwenkarm montiert wird, stets mit einer Diagonallstrebe (4) sichern und am Gebäude verankern (5). (Zug- und Druckkräfte Anker 1,5kN verwenden). Seilwechsel an der Trammel: – Schraube (6) lösen und Seil zunächst aus der Klemmstelle (7) und danach aus der Trameldurchführung (8) herausziehen. - Die Montage des Seiles erfolgt in umgekehrter Reihenfolge. - Seilwechsel am Seilgewicht: – Schraube (9) lösen und Seil aus der Klemmstelle (10) ziehen. - Schrauben (11) am Seilgewicht herausnehmen und Drahtfänger vor Seil klappen. - Den Seilkopf (12) zurückstoßen und herausnehmen. - Die Montage des Seiles erfolgt in umgekehrter Reihenfolge. 10787 
N° d'art. 033697	N° d'art. 07223 (DE) N° d'art. 17849 (GB, USA) N° d'art. 19333 (FR) N° d'art. 19240 (PL) N° d'art. 21433 (NL)	N° d'art. 10787 (DE) N° d'art. 26991 (GB, USA) N° d'art. 26879 (FR) N° d'art. 18822 (SE) N° d'art. 26878 (NL)

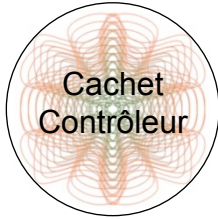
12 Documentation des contrôles

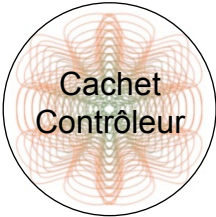
Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="height: 25px;">*Nom de la personne autorisée</td></tr> <tr><td style="height: 25px;">Exploitant : Signature :</td></tr> <tr><td style="height: 25px;"></td></tr> <tr><td style="height: 25px;"></td></tr> <tr><td style="height: 25px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date 	Signature (expert / personne autorisée*) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant : Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date 	Signature (expert / personne autorisée*) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan d'entretien ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

[illegible][illegible]



GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG
Mertinger Strasse 60
86663 Asbach-Bäumenheim
Tél. +49 (0)9 06 / 98 09-0
Fax +49 (0)9 06 / 98 09-50
E-mail : info@geda.de
Web : www.geda.de

BL068 FR Version 03/2015